Avec 5 milliards de dollars de capital autorisé

L'Afrique se dote de sa propre banque de l'énergie P 4

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION — Lundi 2 novembre 2026 / N° 1457 / PRIX 20 DA



Droit d'auteur et nouvelles technologies

Au SILA, auteurs et éditeurs face au défi de l'intelligence artificielle P 15

Essais nucléaires français dans le Sahara

IN EKKER, UN NOUVEAU CHANTIER POUR EFFACER LES TRACES RADIOACTIVES DE LA COLONISATION

Soixante-deux ans après les premiers essais nucléaires français dans le Sahara, l'Algérie poursuit le travail d'assainissement des sites contaminés. Une deuxième opération a été lancée à In Ekker, dans la wilaya de Tamanrasset, mobilisant des compétences et des moyens nationaux. P3



SAHARA OCCIDENTAL : L'ONU RAPPELLE LE CARACTÈRE INALIÉNABLE DU DROIT À L'AUTODÉTERMINATION P 4



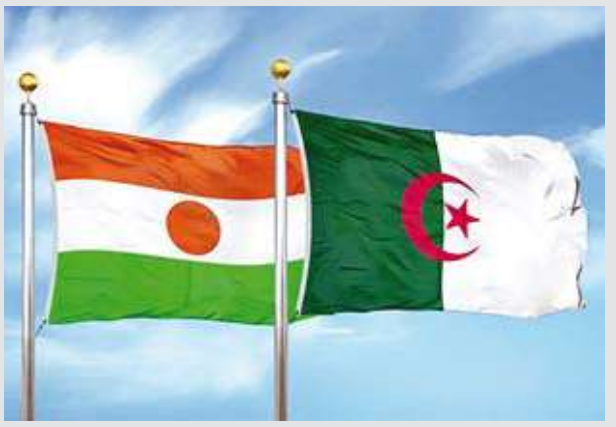
Exploration, production et infrastructures

SONATRACH : LA DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENT S'ACCÉLÈRE P 16

« La Bataille d'Alger » diffusée sur Télé Sahel

Le Niger rend hommage à la Révolution du 1er Novembre

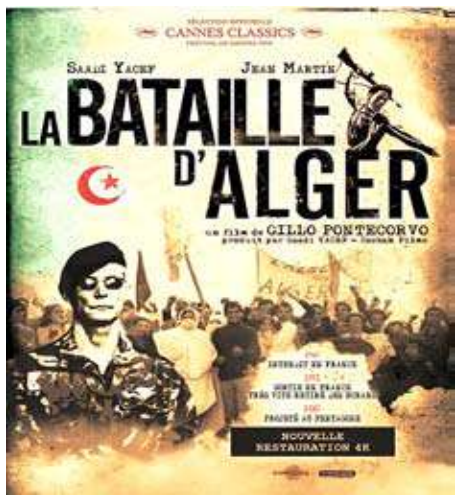
En ce 72e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, le Niger a choisi de rendre hommage à l'Algérie à travers une initiative culturelle chargée de sens. La télévision publique nigérienne, Télé Sahel, a diffusé hier, à partir de 22 heures, « La Bataille d'Alger », film emblématique du cinéma algérien et l'une des œuvres les plus marquantes consacrées à la lutte anticoloniale. P2



« LA BATAILLE D'ALGER » DIFFUSÉE SUR TÉLÉ SAHEL

Le Niger rend hommage à la Révolution du 1er Novembre

En ce 72e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, le Niger a choisi de rendre hommage à l'Algérie à travers une initiative culturelle chargée de sens. La télévision publique nigérienne, Télé Sahel, a diffusé hier, à partir de 22 heures, « La Bataille d'Alger », film emblématique du cinéma algérien et l'une des œuvres les plus marquantes consacrées à la lutte anticoloniale.



PAR BOUALEM B.

Annoncée par l'ambassade d'Algérie à Niamey, cette programmation spéciale traduit une marque de considération et de solidarité envers le peuple algérien. Elle rappelle que la Révolution du 1er Novembre 1954 n'appartient pas seulement à l'histoire nationale algérienne. Elle demeure une référence pour l'Afrique et pour tous les peuples qui ont combattu la domination coloniale. Réalisé par Gillo Pontecorvo, le film retrace une période décisive de la lutte pour l'indépendance, entre 1956 et 1957. Il met en lumière l'engagement des combattants du Front de libération nationale, la résistance populaire dans la Casbah d'Alger et la détermination d'un peuple à recouvrer sa souveraineté. Sa diffusion sur une chaîne publique nigérienne confère à ce message de liberté, de dignité et de résistance une résonance particulière en cette période de commémoration nationale. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des relations historiques entre Alger et Niamey, fondées sur la fraternité, le respect mutuel et une vision partagée des défis du Sahel. Les deux pays partagent une frontière de près de mille kilomètres et affichent une volonté commune de renforcer leur coopération dans les domaines de la sécurité, de l'énergie, des infrastructures et du développement économique. Cette dynamique s'est notamment concrétisée ces derniers mois par la tenue, à Niamey, de la deuxième session de la Grande Commission mixte de coopération algéro-nigérienne. Les deux parties ont signé une vingtaine d'accords et de mémorandums d'entente portant notamment sur l'énergie, la santé, les travaux publics, l'enseignement supérieur, l'industrie pharmaceutique, l'environnement, la jeunesse et le sport. La coopération s'étend également aux grands projets structurants. L'Algérie et le Niger accordent une importance particulière à la route transsaharienne, à l'interconnexion par fibre optique et au projet de gazoduc transsaharien, considérés comme des leviers essentiels de l'intégration économique et de la connectivité régionale. Des accords ont également été conclus dans les domaines des télécommunications et du numérique, notamment pour la réalisation d'une liaison par fibre optique entre In Guezzam et Agadez, dotée d'une capacité initiale de 100 Gbit/s. La diffusion de « La Bataille d'Alger » prend ainsi une dimension qui dépasse largement le simple hommage cinématographique. Elle rappelle que l'amitié entre l'Algérie et le Niger repose sur une mémoire commune de résistance, des liens humains profonds et une volonté de construire ensemble un Sahel plus stable, plus solidaire et davantage tourné vers l'avenir. En rendant hommage à la Révolution algérienne, le Niger célèbre également une histoire africaine de dignité retrouvée et de liberté conquise. ■

Le président Tebboune se recueille à la mémoire des martyrs de la Guerre de libération nationale



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est recueilli, hier, au Sanctuaire du martyr à Alger, à la mémoire des martyrs de la glorieuse Guerre de libération nationale, à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954. Le président de la République, accompagné de hauts responsables de l'Etat, a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et récité la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des martyrs de la Révolution du 1er Novembre 1954.

72e anniversaire du déclenchement de la Révolution

Tifra honore la mémoire de Tihriqine

Azellal, la place du village de Tifra a vibré, vendredi dernier, au rythme d'une journée de commémoration organisée par l'Association sportive de Tifra, en collaboration avec le Collectif des jeunes du village. La rencontre était consacrée au 68e anniversaire de la bataille de Tihriqine, survenue le 27 octobre 1958, ainsi qu'au 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954. Elle a permis de réunir, dans un même élan, le souvenir des martyrs, l'effort physique, l'exercice intellectuel et la réflexion sur l'histoire. La bataille de Tihriqine demeure l'un des épisodes les plus douloureux de la guerre de Libération dans la région de Tifra. Ce jour-là, des centaines de moudjahidine de l'ALN, surpris par un important dispositif de l'armée française, ont été encerclés avant de livrer un combat d'une rare intensité. Les affrontements se sont poursuivis jusqu'à la nuit, permettant aux rescapés de se dégager du piège tendu par l'ennemi. Près de 87 chouhada sont tombés au champ d'honneur ce jour-là. La course commémorative de dix kilomètres a donné le ton à cette journée. Ouverte à toutes les catégories, elle a réuni des coureurs venus de plusieurs wilayas, transformant les rues et les chemins du village en un hommage vivant aux martyrs. Les premiers de chaque catégorie ont reçu des trophées, dans une ambiance à la fois compétitive et empreinte de respect pour la portée de l'événement. Le concours de jeux d'échecs a apporté une autre dimension à la commémoration. Par la concentration, la stratégie et la patience qu'il exige, ce jeu a rappelé que la mémoire se cultive aussi par l'esprit. Des prix ont été remis aux gagnants. À midi, les participants ont partagé un déjeuner offert par les organisateurs, dans un moment de convivialité qui a renforcé l'esprit de solidarité de ce rendez-vous. Les communications présentées après la prière du vendredi ont donné à la journée toute sa profondeur. Ferhat Ali, écrivain francophone et auteur notamment de « Tifra, le village aux 300 martyrs », est revenu sur la bataille de Tihriqine et sur sa portée dans la mémoire collective de la région. Hamici Chérif, ancien moudjahid et témoin direct des événements, a évoqué ses souvenirs de l'opération Brumaire et de la bataille, tout en rappelant le rôle important joué par le village de Tifra durant les années 1940 et 1950. Son témoignage, nourri par le vécu, a particulièrement touché l'assistance. Hamici Larbi, écrivain arabophone, a élargi la réflexion au mouvement national dans son ensemble. Il a souligné la nécessité de préserver la vérité historique et de criminaliser le colonialisme, afin que les générations présentes et futures comprennent la nature des luttes menées pour l'indépendance de l'Algérie. Sous l'impulsion de son président, Habhab Lakhdar, et avec le concours d'une jeunesse engagée du village, l'Association sportive de Tifra a réussi à faire de cette journée un véritable moment de recueillement. En associant course, échecs, témoignages et échanges autour de l'histoire, elle a démontré que la transmission de la mémoire peut prendre des formes vivantes, accessibles et fédératrices.

B. B.

ZINEDINE KACIMI, HISTORIEN :

« **L'histoire exige de la rigueur,** de la prudence et le respect des sources »

L'association de solidarité Thifthilt a commémoré, samedi dernier, le 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954, à l'école primaire du chahid Aïd Mohand. La rencontre a réuni mémoire, histoire et transmission dans un climat de recueillement et de partage. La cérémonie s'est ouverte par l'hymne national, suivi d'une minute de silence à la mémoire des martyrs. La parole a ensuite été donnée à l'historien Zinedine Kacimi, maître de conférences à l'université de Bouira et spécialiste des archives de la Wilaya III historique. Dans une intervention intitulée « La Wilaya III à travers ses archives », il est revenu sur les débuts de la lutte armée dans la région, en s'appuyant sur des documents et des archives peu connus du grand public. Le conférencier a notamment évoqué l'opération « L'Oiseau bleu », qui a permis aux moudjahidine de récupérer de l'argent et des armes auprès de l'ennemi. Il a ensuite expliqué la riposte française, connue sous le nom de « Bleuite », une vaste opération de désinformation destinée à affaiblir et à démanteler le maquis. Selon lui, si le colonel Amirouche avait suivi les conseils d'Ali Kafi, qui l'invitait, dans une lettre, à faire preuve de davantage de prudence, la Wilaya III aurait peut-être pu éviter le piège tendu par le capitaine Léger. Dr Kacimi a également appelé à la vigilance face aux informations et aux documents historiques qui circulent sans vérification. Il a cité l'exemple d'un journal présenté dans un musée comme une pièce de l'ALN, alors qu'il s'agissait en réalité d'un support de propagande de l'armée française. Son message était simple et ferme : l'histoire exige de la rigueur, de la prudence et le respect des sources. Le débat qui a suivi a permis aux participants de revenir sur l'opération « L'Oiseau bleu », l'importance des archives et le souvenir de grandes figures de la Révolution. L'exposition de la société savante GEHIMAB a constitué l'autre temps fort de la journée. Intitulée « Les rapports de la société savante GEHIMAB Béjaïa et les acteurs du mouvement national et de la guerre », elle a été réalisée en 2022 à l'occasion du 60e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie et du 30e anniversaire de la fondation de l'association. Elle met en lumière l'engagement de plus d'une trentaine de personnalités auprès du GEHIMAB, dont plusieurs sont originaires des régions d'Adekar et de Sidi Aïch. Parmi elles figurent Ahmed Hadj Ali, Mouloud Ouardani, Karim Younes, Md Amokrane Harani, Rachid Adjaoud, le commandant Kaci, Larbi Alilat et Rachid Alilat. Mme Adouane Zahia, membre du bureau du GEHIMAB, a présenté l'association en début de cérémonie, puis expliqué le contenu de l'exposition avant d'accompagner les visiteurs à travers les différents panneaux. Animée par Fatiha Guenoune, membre de la cellule de communication de Thifthilt, cette cérémonie a offert un espace de parole ouvert à toutes et à tous. Elle a rappelé que commémorer le 1er Novembre ne consiste pas seulement à évoquer une date, mais aussi à perpétuer et à transmettre une mémoire vivante, faite de sacrifices, de choix difficiles et d'un attachement inébranlable à la liberté.

B. B.

L'EXPRESS



Quotidien national d'information edité par la SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zoulouache, Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT : NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE: ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION RABAH YOUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Edition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression: Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion: Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS DANS LE SAHARA

In Ekker, un nouveau chantier pour effacer les traces radioactives de la colonisation

Soixante-deux ans après les premiers essais nucléaires français dans le Sahara, l'Algérie poursuit le travail d'assainissement des sites contaminés. Une deuxième opération a été lancée à In Ekker, dans la wilaya de Tamanrasset, mobilisant des compétences et des moyens nationaux pour identifier les zones radioactives et collecter les déchets nucléaires.

PAR NASSIM TERKI



La deuxième opération d'assainissement du site E2 Béryl, situé à In Ekker, dans la wilaya de Tamanrasset, relevant de la 6e Région militaire, a été lancée hier. Cette opération intervient à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954. Dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale (MDN) précise que cette intervention s'inscrit dans le cadre des efforts engagés pour la réhabilitation des anciens sites d'essais nucléaires français dans le Sud du pays. Elle mobilise des compétences et des moyens matériels nationaux, sous la supervision du MDN et en coordination avec l'Agence nationale de réhabilitation des anciens sites d'essais et d'explosions nucléaires français dans le Sud algérien. Les travaux sont menés conformément aux normes nationales et internationales en vigueur. Le communiqué souligne également les difficultés liées au refus de la partie française d'assumer ses responsabilités et de remettre les documents et les cartographies permettant de localiser les sites d'enfouissement des déchets nucléaires. Cette situation continue de constituer un obstacle au développement des régions d'In Ekker, dans la wilaya de Tamanrasset, et de Reggane, dans la wilaya d'Adrar. Malgré ces difficultés, les compétences nationales entendent poursuivre les efforts engagés pour débarrasser le Grand Sud des déchets nucléaires laissés par la période coloniale française et permettre, à terme, la réhabilitation des sites concernés. Le MDN relève, par ailleurs, que cette opération complexe constitue un véritable défi pour les compétences nationales, auxquelles l'État a mobilisé les moyens humains et matériels nécessaires. Sa réalisation exige le respect strict des conditions de sécurité et des protocoles en vigueur. Les travaux portent notamment sur l'identification des zones radioactives, la collecte des déchets nucléaires et leur stockage dans des conteneurs en béton spécialement conçus à cet effet. Ces différentes étapes doivent être réalisées dans le respect des normes internationales afin de garantir la sécurité des interventions. À travers cette nouvelle opération à In Ekker, l'Algérie poursuit ainsi la prise en charge d'un héritage nucléaire dont les conséquences continuent de peser sur les régions du Sud concernées. ■

BENJAMIN STORA, HISTORIEN FRANÇAIS :

« **Les excuses ne suffisent pas** à régler les contentieux du passé »

Dans un entretien accordé au quotidien Echaâb, l'historien français Benjamin Stora revient sur les principaux dossiers liés à la mémoire. Il évoque les blocages politiques, les retards dans l'accès aux archives et la restitution des biens historiques algériens. Il dénonce également le traitement de l'Algérie par certains médias français et estime que le règlement du contentieux mémoriel passe avant tout par un travail historique et éducatif de longue haleine. La question de la mémoire continue de peser sur les relations entre l'Algérie et la France. Pour l'historien français Benjamin Stora, sa prise en charge ne peut se limiter à des déclarations de reconnaissance ou à des gestes symboliques. Elle nécessite un travail historique, éducatif et scientifique durable, fondé sur l'accès aux archives, le recueil des témoignages et l'établissement des faits. Un éventuel discours officiel comportant des excuses pour les crimes coloniaux constituerait une avancée, mais ne saurait, à lui seul, régler les nombreux contentieux hérités de cette période. Présent à Alger à l'occasion de la 29e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), l'historien a également livré son analyse des difficultés rencontrées dans la conduite du dossier mémoriel, notamment sous l'effet des pressions exercées par l'extrême droite française, hostile à toute reconnaissance du passé colonial. Il a aussi dénoncé le traitement réservé à l'Algérie par certaines chaînes de télévision françaises, qui en font, selon lui, un bouc émissaire auquel elles imputent les problèmes que connaît leur propre pays. Né en 1950 à Constantine, qu'il a quittée en 1962, Benjamin Stora entretient un lien particulier avec l'histoire algérienne. Ses recherches, consacrées notamment au mouvement national, à la Révolution de Novembre et aux relations entre l'Algérie et la France, ont nourri plusieurs décennies de travaux. Il a d'ailleurs effectué plusieurs déplacements en Algérie en 2026, notamment à Béjaïa, à l'occasion d'une rencontre universitaire marquant le centenaire de la création de l'Étoile nord-africaine, à Annaba, pour un festival consacré au cinéma historique, et à Sétif, dans le cadre de la commémoration des massacres de mai 1945. Au SILA, il est venu présenter ses derniers travaux sur la place des images dans la guerre d'indépendance algérienne, ainsi qu'un ouvrage conçu autour d'une série de podcasts retraçant l'histoire de la colonisation française et les différentes formes de résistance algérienne, depuis l'émergence du mouvement national. Ses recherches s'intéressent notamment au rôle des images, des représentations et de l'imaginaire dans la construction du récit historique, mais aussi aux silences et aux occultations qui entourent les violences coloniales. Pour l'historien, l'abondance des documents, tout comme leur absence, impose un travail rigoureux de tri, d'analyse et de reconstitution des faits. Cette difficulté à regarder l'histoire en face tient, selon lui, à la nature même de la colonisation française en Algérie. Une occupation qui a duré près d'un siècle et demi et s'est accompagnée de l'installation d'une importante population européenne, qui comptait près d'un million de personnes en 1962. L'Algérie constituait alors un territoire administrativement rattaché à la France, sans que la majorité des Algériens musulmans bénéficie de la citoyenneté française. Ce système reposait sur une logique de peuplement et de substitution de population, qui distingue le projet colonial français en Algérie d'autres expériences coloniales. La durée de cette domination et l'ampleur des violences commises expliquent, à ses yeux, pourquoi la France éprouve encore autant de difficultés à affronter son passé. L'historien estime que la société française connaît encore insuffisamment la réalité du système colonial. Les réactions d'étonnement et de déni suscitées récemment par l'évocation des atrocités commises durant la période coloniale en témoignent. Il relève également les réticences à établir un rapprochement entre les massacres perpétrés en Algérie et celui d'Oradour-sur-Glane, durant la Seconde Guerre mondiale. Pour Benjamin Stora, la reconnaissance des faits doit s'accompagner d'un important travail de sensibilisation et d'éducation. La libération de l'imaginaire du poids de l'héritage colonial ne peut se faire rapidement. Elle exige du temps, de la patience et une confrontation permanente avec les documents et les témoignages historiques. Cette exigence de vérité constitue également le fil conducteur de ses travaux. Dès les années 1970 et 1980, l'historien s'est consacré à l'étude des archives écrites. Sa thèse sur Messali Hadj, réalisée en 1978, puis la publication, en 1985, du Dictionnaire des militants nationalistes algériens, réunissant 600 biographies, ont marqué cette première étape. Il a également recueilli les témoignages de plusieurs acteurs du mouvement national et de la Révolution algérienne, parmi lesquels Djenina Messali Benkhelafat, fille de Messali Hadj, Mohamed Harbi, Hocine Aït Ahmed, Ali Haroun, Omar Boudaoud et Mustapha Ben Mohamed. Ce travail de mémoire s'est poursuivi avec le documentaire télévisé L'Indépendance aux deux visages, diffusé en 2002, qui a notamment donné la parole à Youcef Khatib, Salah Goudjil, Abderrezak Bouhara et au commandant Azzedine. L'ensemble de ces recherches et témoignages lui a permis de consacrer près d'un demi-siècle à la compréhension et à la transmission de cette histoire.

Des avancées, mais des dossiers toujours en suspens

Revenant sur le rapport consacré à la mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie, remis en 2021 au président français Emmanuel Macron, Benjamin Stora dresse un bilan contrasté. Plusieurs recommandations ont été suivies d'effet, notamment celles relatives à la reconnaissance des assassinats de responsables et de militants algériens, à l'image d'Ali Boumendjel, de Larbi Ben M'hidi et de Maurice Audin. Il avait également préconisé l'entrée de Gisèle Halimi au Panthéon, la remise des cartes des mines posées aux frontières tunisienne et marocaine, la transmission des cartes des sites d'essais nucléaires et un élargissement de l'accès aux archives. L'objectif de ce rapport était de lancer un chantier global, mobilisant les institutions, les chercheurs et les acteurs de la mémoire autour de plusieurs dossiers. Pour l'historien, un éventuel discours officiel d'excuses ne pouvait constituer qu'un élément de cette démarche. Il ne saurait remplacer le travail de recherche, d'enseignement et de transmission nécessaire au règlement des différends hérités de la colonisation. La proposition algérienne de créer une commission mixte d'historiens des deux pays, chargée d'engager une étude commune de la mémoire, en commençant par le XIXe siècle, n'a toutefois pas pu aboutir, en raison des évolutions de la politique française. D'autres dossiers attendent toujours une prise en charge effective. Benjamin Stora cite notamment l'accès aux archives relatives aux essais nucléaires français dans le Sahara algérien et aux opérations chimiques menées durant la guerre de Libération nationale, en particulier dans le cadre du plan Challe, en 1959. Il avait également recommandé l'élaboration d'un guide consacré aux disparus de la guerre. **N. T.**

Éditorial l'EXPRESS

NOVEMBRE, L'ANTIDOTE AU SEUM !

PAR NOURREDINE B.

Plus d'un quart de siècle et près de trois générations après le déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954, le legs des vaillants Chouhada et Moudjahidine reste intact, car façonné dans les matériaux les plus nobles dont l'Algérie est riche à profusion. Aujourd'hui, à l'heure de la célébration d'un événement historique séculaire, qui a fait office de parangon à l'échelle planétaire, il est loisible de constater la solidité du lien ombilical qui unit la génération des combattants d'hier, qui ont lutté pour la liberté de l'Algérie, à celles de ses enfants qui s'attellent à la reconstruire avec une grande pugnacité. Soit « une nouvelle Algérie qui mobilise ses ressources et ses potentialités, en vertu de décisions politiques souveraines qui expriment l'esprit de Novembre », comme le souligne son actuel timonier, Abdelmadjid Tebboune. Dans cette veine, il est notable de remarquer que, dans son message adressé à la Nation à cette occasion, le président de la République n'a pas manqué de mettre l'accent sur le souvenir des souffrances que le pays a endurées durant plus de cent trente années, marquées par la spoliation de sa terre, les atteintes portées à son histoire et l'effacement de son identité, rappelant que « chaque parcelle de notre terre sacrée porte les stigmates du crime et de la haine destructrice de la vie, et chaque région garde l'empreinte d'une épopée de résistance ». Des faits mémoriels indélébiles qui mettent en lumière le cynisme froid des tenants de la nostalgie coupable parmi les promoteurs de la haine, de la rancœur et de la rancune de l'ancienne puissance coloniale. De ce point de vue, le seum vis-à-vis de l'Algérie sert désormais de socle à la posture révisionniste de l'extrême droite et de ses affidés, à travers un tour de passe-passe où le bourreau joue la victime. Pis encore, les droits de l'homme, dans le pays qui se proclame champion des droits de l'homme, auront vécu. Et n'est-il pas politiquement et moralement indécent de voir la France rechigner à apporter la moindre collaboration alors que l'Algérie s'échine à assainir les sites radioactifs du Grand Sud, véritables cadeaux d'adieu empoisonnés de la France bien-pensante, afin d'endiguer les séquelles et les périls qu'elle a volontairement semés il y a maintenant plus de 60 ans ? « Devant le refus de la partie française d'assumer ses responsabilités pénales et de fournir les documents et cartographies des sites d'enfouissement de ces déchets nucléaires, qui constituent encore un handicap pour le développement des régions d'In Ekker, à Tamanrasset, et de Reggane, à Adrar, les compétences nationales sont déterminées à œuvrer pour l'assainissement total des déchets nucléaires hérités du colonisateur français dans notre Grand Sud et à assurer leur réhabilitation à l'avenir. » Dixit Saïd Chanegriha. Comme une réponse du berger à la bergère !

UN TEXTE JUGÉ DÉSÉQUILIBRÉ

Moscou met en échec les plans américano-makhzéniens

À l'issue des travaux du Conseil de sécurité de l'ONU, vendredi 30 octobre, le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) n'a pas été renouvelé. Cette issue, consécutive au double veto des États-Unis et de la Russie sur les projets de résolution respectivement présentés par Moscou et Washington, a suscité de vives réactions. L'Algérie a exprimé ses profonds regrets face à cette situation, qui met à rude épreuve le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

PAR MAHDI B

Dans un communiqué rendu public samedi, le ministère des Affaires étrangères a indiqué que le gouvernement algérien « a profondément regretté le non-renouvellement du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) », réitérant son attachement à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, à même de garantir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. « L'excessive partialité du projet de résolution soumis au Conseil de sécurité a rendu cette issue inéluctable. En effet, le projet penchait avec une telle outrance en faveur d'une partie, le Royaume du Maroc, au détriment de l'autre, le Front Polisario, qu'il ne pouvait prétendre sérieusement servir de base à une solution juste et durable du conflit du Sahara occidental », précise le communiqué. La même source souligne qu'en dépit des amendements introduits, la version finale du texte vidait le droit à l'autodétermination de sa substance, en retenant le plan d'autonomie proposé par le Maroc, sous sa souveraineté revendiquée sur le Sahara occidental, comme unique base de négociation. Plus encore, la suppression de la lettre « R », correspondant au terme « référendum », dans l'acronyme de la mission onusienne, constituait, selon le ministère, un signal politique préoccupant. Elle écartait d'emblée l'option référendaire, pourtant historiquement associée au mandat de la MINURSO et à l'exercice du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Le gouvernement algérien a ainsi réaffirmé son attachement à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, garantissant au peuple sahraoui l'exercice de son droit à l'autodétermination, conclut le communiqué. C'est un scénario inédit qui s'est joué vendredi dernier à New York, lors de la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU consacrée à un dossier récurrent depuis le cessez-le-feu de 1991 au Sahara occidental : le renouvellement du mandat de la MINURSO. Alors que le Maroc, avec le soutien des États-Unis de Donald Trump, cherchait à faire de son plan d'autonomie la base exclusive du règlement du conflit, Moscou a opposé son veto au projet américain, bloquant ainsi une initiative qui aurait profondément modifié le cadre des négociations sur la question sahraouie. Cette séquence diplomatique intervient dans un contexte marqué par les manœuvres du Makhzen et le soutien affiché de Washington à ses positions.

Le veto russe qui a tout changé

Le Sahara occidental demeure un territoire non autonome inscrit sur la liste des Nations unies, et la question de son statut relève toujours du processus de décolonisation engagé depuis le retrait espagnol en 1975. La réunion du Conseil de sécurité a ainsi donné lieu à un affrontement diplomatique entre les États-Unis et la Russie. Le projet de résolution élaboré par Washington prévoyait de faire du plan d'autonomie marocain la seule base des négociations. Il envisageait également une évolution de la mission onusienne et une consultation des Sahraouis, dont les modalités restaient à définir. Une telle orientation aurait constitué un changement majeur dans le cadre des discussions. Si la résolution 2797, adoptée en 2025, avait déjà accordé une place centrale au plan d'autonomie présenté par le Maroc, elle n'excluait pas entièrement les autres options. Le nouveau projet américain allait plus loin en érigeant cette proposition en unique base de négociation. Sans constituer une reconnaissance juridique de la souveraineté marocaine sur le territoire, le texte aurait ainsi orienté les discussions vers une autonomie sous souveraineté marocaine, au détriment de l'option référendaire et de la possibilité pour le peuple sahraoui de choisir librement son avenir, y compris l'indépendance défendue par le Front Polisario. Cette évolution s'inscrivait dans la continuité du soutien américain à la proposition marocaine de 2007, notamment depuis la reconnaissance par l'administration Trump de la souveraineté revendiquée par le Maroc sur le Sahara occidental, en 2020, dans le contexte des accords d'Abraham. La France avait, pour sa part, affiché son soutien au plan d'autonomie marocain en juillet 2024. Un an plus tard, le 31 octobre 2025, le Conseil de sécurité avait apporté, sous l'impulsion de Washington, un soutien inédit à cette proposition, présentée comme la solution « la plus réalisable ». Autre élément majeur du projet américain : la disparition de la référence au référendum dans le nom de la MINURSO. Or, depuis sa création en 1991, cette mission a précisément pour vocation d'accompagner le processus référendaire au Sahara occidental, dans le cadre de l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Le texte américain demandait également au secrétaire général de l'ONU de présenter des propositions concernant une éventuelle réduction des effectifs de la mission et la fermeture de plusieurs sites d'observation. Ces dispositions soulevaient des interrogations sur l'avenir du dispositif onusien et sur sa capacité à poursuivre son mandat dans les conditions prévues initialement. Moscou a dénoncé une approche unilatérale du projet américain et refusé une modification du cadre de la mission sans accord entre les membres du Conseil de sécurité. ■

SAHARA OCCIDENTAL

L'ONU rappelle le caractère inaliénable du droit à l'autodétermination

Le non-renouvellement du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) ne remet nullement en cause le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination. C'est ce qu'a tenu à rappeler, hier, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, au lendemain de l'expiration du mandat de la mission, faute d'accord au sein du Conseil de sécurité. Dans un communiqué transmis par son porte-parole, Stéphane Dujarric, le chef de l'ONU a souligné que la MINURSO avait été mise en place pour protéger et servir le peuple du Sahara occidental, notamment en lui permettant d'exercer son droit à l'autodétermination. Il a insisté sur le fait que l'absence de décision du Conseil de sécurité concernant l'avenir de la mission ne saurait remettre en question ce droit fondamental, appelant l'ensemble des parties à le respecter et à le promouvoir. Le mandat de la MINURSO a expiré samedi 31 octobre sans être reconduit. Les deux projets de résolution soumis vendredi par les États-Unis et la Russie n'ayant recueilli l'approbation du Conseil de sécurité, aucune décision n'a été prise sur la prolongation de la mission. Antonio Guterres a, par ailleurs, réitéré la disponibilité des Nations unies à accompagner les parties au conflit dans la recherche d'une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui garantisse au peuple sahraoui l'exercice de son droit à l'autodétermination. Dans ce contexte marqué par l'incertitude sur l'avenir de la MINURSO, l'organisation onusienne entend maintenir ses efforts en faveur du dialogue et d'un règlement du conflit. Cet engagement doit notamment se poursuivre par l'intermédiaire de l'envoyé personnel du secrétaire général pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura. **Y. R.**

AVEC 5 MILLIARDS DE DOLLARS DE CAPITAL AUTORISÉ

L'Afrique se dote de sa propre banque de l'énergie

PAR MAHREZ Z

La Banque africaine de l'énergie (BAE), portée conjointement par l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO) et la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), a été officiellement créée le 31 octobre 2026, à l'occasion de son assemblée générale inaugurale, tenue à Abuja, au Nigeria. Dotée d'un capital autorisé de 5 milliards de dollars, cette nouvelle institution financière panafricaine entend mobiliser des ressources pour accompagner les investissements énergétiques du continent, dans un contexte de difficultés croissantes d'accès aux financements internationaux. La BAE interviendra sur l'ensemble de la chaîne de valeur énergétique, de l'exploration et de la production au transport, au traitement, au raffinage et à la distribution, indique l'APPO dans un communiqué. « Ces investissements visent à renforcer les capacités de production, à réduire la dépendance aux importations de produits pétroliers et à promouvoir le commerce intra-africain de biens énergétiques. La BAE a également pour mandat de promouvoir une participation africaine active au secteur énergétique du continent afin que l'avenir énergétique de l'Afrique soit façonné par les Africains », souligne la même source. La création de cette institution intervient alors que les besoins d'investissement énergétique de l'Afrique sont estimés à 200 milliards de dollars. Elle ambitionne de contribuer à combler une partie de ce déficit de financement, en mettant à la disposition des États et des compagnies du continent un mécanisme adapté aux spécificités des projets énergétiques africains. Son capital autorisé de 5 milliards de dollars constitue ainsi la base financière de cette nouvelle structure, appelée à mobiliser des ressources auprès des gouvernements, des compagnies pétrolières nationales, des institutions financières et des investisseurs privés. Selon l'APPO, la Banque fonctionnera comme une institution financière panafricaine supranationale indépendante. Son intervention couvrira les projets pétroliers et gaziers, les infrastructures de transport et de stockage, ainsi que d'autres filières énergétiques, notamment les énergies renouvelables. Elle entend également favoriser les projets transfrontaliers, considérés comme un levier pour développer les échanges énergétiques et les infrastructures régionales. Le secrétaire général de l'APPO, Farid Ghezali, avait indiqué, en octobre dernier, que la Banque pourrait accompagner jusqu'à trois projets au cours de l'année 2027. Cette première perspective donne une indication des ambitions opérationnelles de l'établissement, dont le lancement doit contribuer à renforcer les capacités de financement des projets énergétiques portés par les acteurs africains. Les résolutions adoptées lors de l'assemblée générale inaugurale ont notamment porté sur la nomination du premier président de la Banque, Helmy Ghazi, ainsi que sur la constitution de son premier conseil d'administration, composé de représentants des secteurs public et privé et d'institutions du continent.

Un processus engagé depuis 2020

La création de la Banque africaine de l'énergie est l'aboutissement d'un processus engagé en décembre 2020 par l'APPO et Afreximbank. Les deux institutions avaient formalisé leur coopération en mai 2022 à travers un protocole d'accord, avant de signer, le 4 juin 2024, au Caire, l'accord d'établissement et la Charte de la nouvelle institution. Le Nigeria avait été désigné, en juillet 2024, pays hôte de la Banque, avec Abuja comme ville devant accueillir son siège. Cette décision avait ouvert la voie aux préparatifs institutionnels, administratifs et financiers nécessaires à son installation. Une nouvelle étape avait été franchie le 2 février 2026, avec la remise officielle des clés du siège de la Banque aux deux institutions fondatrices par les autorités nigérianes. Les travaux préparatoires avaient notamment porté sur la gouvernance, la mobilisation des ressources et les conditions du lancement opérationnel. L'Algérie a pris part à ce processus à travers sa participation aux instances de l'APPO. Elle a notamment présidé la commission ministérielle chargée de préparer le lancement de la Banque, lors des travaux organisés à Abuja en février 2026. ■

L'Algérie livre une première cargaison de carburant au Niger

Le Niger a réceptionné récemment une première cargaison de 1 650 tonnes de carburant algérien, soit 1,6 million de litres d'essence, dans le cadre de l'accord conclu entre les deux pays. Cette première livraison est arrivée au centre de stockage de la région d'Agadez, en provenance de la raffinerie de Sbaa, dans la wilaya d'Adrar. Elle a été acheminée à bord de 50 camions de la société Naftal. La cérémonie de réception s'est déroulée en présence du ministre nigérien du Pétrole, Hamadou Tini, et de l'ambassadeur d'Algérie au Niger, Saâdi Ahmed. Dans une déclaration à la presse, le ministre nigérien, cité par le journal El Khabar, a salué les relations entre les deux pays, ainsi que les liens entre les présidents Abdourahamane Tiani et Abdelmadjid Tebboune. Il a également exprimé ses remerciements au ministre algérien des Hydrocarbures pour avoir accéléré l'acheminement de cette cargaison, alors que le Niger traversait une période de difficultés. « Je saisis cette occasion, marquée par la réception de la première cargaison de carburant algérien, pour évoquer les excellentes relations qui unissent le Niger et l'Algérie », a-t-il déclaré, soulignant que cette livraison témoigne des « relations de confiance et de solidarité entre les deux pays ».

COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE NATIONALE À L'ÉTRANGER-UNEP

Zerhouni prône des équipes conjointes pour relever les défis de l'économie

Le Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger et l'UNEP se sont réunis à Alger pour définir un plan d'action commun au service de l'économie nationale. Axé sur le travail d'équipe entre experts de la diaspora et compétences locales, ce partenariat vise à répondre prioritairement aux besoins stratégiques du pays. L'accent a été mis sur la nécessité de constituer un réservoir de compétences et l'intégration des nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle.

PAR MERIEM K.

Les deux parties se sont réunies dans le cadre d'une série de rencontres de concertation engagées par le Conseil afin de définir les priorités de son action pour la période à venir. Dans son allocution d'ouverture de cette rencontre, organisée au siège de la compagnie Air Algérie, le coordinateur du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, Pr. Elias Zerhouni, a rappelé que la création du Conseil a pour objectif de « tirer profit des compétences algériennes scientifiques et technologiques établies à l'étranger, et de les intégrer de manière effective à l'intérieur du pays à travers le partage de leur expérience et de leur approche avec leurs collègues en Algérie ». Il a souligné, dans ce contexte, que le Conseil « ne s'engage dans aucun projet auquel ne participe pas une partie algérienne établie dans le pays », précisant que « l'ensemble des projets étudiés sont menés par une équipe conjointe », selon « une méthodologie de travail claire alliant compréhension, maîtrise, rattrapage du retard puis dépassement, parallèlement à la synergie des efforts et à la coordination commune ».



Concernant les priorités d'action du Conseil, Pr. Zerhouni a fait savoir qu'elles reposent actuellement sur deux axes. Il s'agit de l'attraction des compétences algériennes à l'étranger dans diverses spécialités afin de constituer un réservoir de compétences, ainsi que la prise en compte des priorités nationales dans l'élaboration du programme », estimant que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de « l'interaction et de l'échange entre le Conseil et les différents partenaires sur la base d'une relation de confiance, afin de prendre mesure des défis existants et d'identifier les aspects à prendre en considération lors de l'établissement des priorités de son programme ».

Il a, en outre, indiqué que le Conseil « œuvre à la mise en place d'un organigramme, d'une infrastructure et d'une base de données, d'un site Internet et de comptes sur les réseaux sociaux », soulignant l'importance de « suivre la vague des technologies, de l'intelligence artificielle et de l'innovation, et de les exploiter pour développer des domaines importants, à l'instar de l'éducation, à même de laisser un impact durable et de garantir une réussite à long terme ».

De son côté, la vice-présidente de l'UNEP, Mme Wahida Chaâb, a mis en avant l'importance de cette rencontre, qui constitue « un carrefour des compétences, des expertises et des ambitions, concrétisant les liens communs unissant les Algériens à l'intérieur et à l'extérieur du pays », indiquant que le Conseil est « un pont essentiel reliant l'Algérie aux grands réseaux internationaux du savoir, de la recherche et de l'innovation ».

Elle a également souligné l'importance des entreprises publiques, qui constituent « l'un des piliers de l'économie nationale et opèrent dans des secteurs vitaux tels que l'énergie, l'industrie et l'industrie agroalimentaire, le transport, le commerce et les énergies renouvelables », rappelant les défis auxquels ces entreprises sont confrontées, à leur tête « la modernisation technologique, le renforcement de la compétitivité et la maîtrise des processus industriels, ainsi que la transformation numérique et l'innovation ». ■

Economie circulaire et défis climatiques : accompagner les projets du ministère de l'Environnement

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, et le coordinateur du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, Pr. Elias Zerhouni, sont convenus, samedi, à Alger, de créer un groupe de travail spécialisé chargé d'accompagner les projets du secteur sur les plans technique et scientifique, en faisant appel à l'expertise des compétences nationales établies à l'étranger.

Au cours de cette réunion, les deux parties ont examiné les moyens de tirer parti des expertises scientifiques et techniques de la diaspora pour accompagner et enrichir les projets sectoriels, notamment dans les domaines de l'économie circulaire, de la biodiversité, de la lutte contre la pollution et de l'atténuation des effets des changements climatiques.

A cette occasion, la ministre a présenté plusieurs projets relevant du secteur, dont la valorisation de la saumure issue des stations de dessalement de l'eau de mer, le traitement de la pollution et l'épuration de l'eau, ainsi que les projets liés à l'économie circulaire et à l'adaptation aux changements climatiques.

Mme Krikou a indiqué que la création du groupe de travail s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la participation des compétences nationales établies à l'étranger à l'accompagnement des projets sectoriels, en particulier ceux à caractère technique. Elle a, en outre, souligné que cette rencontre a constitué une occasion d'examiner les mécanismes d'échange d'expertise et d'apporter un accompagnement scientifique et technique à ces projets.

Dans le domaine de la biodiversité, la ministre a évoqué le projet de conception d'une plateforme nationale regroupant près de 27.000 espèces, afin de les recenser et de définir les mesures appropriées pour les protéger, notamment les espèces menacées d'extinction.

Elle a également passé en revue les mesures proactives prises par le secteur, en coordination avec le ministère de l'Agriculture, pour protéger et développer ces espèces, soulignant l'examen d'une éventuelle contribution du Conseil scientifique de la communauté nationale à l'étranger à accompagner ces efforts et de tirer parti de l'expertise des compétences nationales dans ce domaine.

EDUCATION ARTISTIQUE

Le Festival national du théâtre scolaire sera érigé en concours national

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saadaoui, a annoncé, jeudi dans la wilaya de Mostaganem, que le Festival national du théâtre scolaire sera érigé en concours national dédié au 4e art au sein des établissements scolaire. Lors de l'ouverture de la 29e édition du Festival national du théâtre scolaire, au théâtre Ould-Abderrahmane-Kaki de Mostaganem, M. Saadaoui a précisé que ce concours national sera placé sous le slogan, porteur de sens profond dans son message et clair dans ses objectifs : « Le théâtre, éducation, citoyenneté et créativité ». Le ministre a ajouté que ce rendez-vous national dépasse le cadre de la célébration artistique et de la compétition créative pour traduire une conviction profonde : l'être humain demeure au cœur du projet éducatif. Il a souligné que l'école algérienne est aujourd'hui appelée, plus que jamais, à être un espace de science et de savoir, un creuset des valeurs nationales et un lieu propice à la découverte des talents et à l'éclosion de la créativité.

Pour le ministre, cette compétition confirme que la culture n'est pas un élément secondaire dans le parcours éducatif et formatif, mais constitue l'un de ses piliers essentiels et l'un des moyens permettant de former des générations conscientes, équilibrées dans leur personnalité, capables de s'exprimer, fières de leur identité et convaincues de leur aptitude à créer et à contribuer au développement de la société. Rappelant l'intérêt accordé à ce domaine par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a donné lieu à plusieurs décisions stratégiques, notamment la création d'une filière artistique dans l'enseignement secondaire et l'instauration d'un baccalauréat artistique, le ministre a souligné que « la création d'un lycée des arts vise à combler le déficit culturel et artistique chez les jeunes générations, à renforcer les fondements de la culture nationale face aux défis intellectuels et culturels et à constituer un pont vers l'autre, ainsi que vers les vastes espaces de l'humanité ». Il a précisé que cette démarche s'appuie sur les références culturelles et l'authenticité algériennes, tout en faisant appel à des experts et à des enseignants spécialisés afin d'assurer une formation académique de haut niveau, permettant aux talents d'atteindre le professionnalisme. M. Saadaoui a également évoqué d'autres décisions liées à ce domaine, notamment le renforcement de l'éducation artistique à tous les niveaux de l'enseignement, ainsi que la relance des manifestations et des concours culturels scolaires. Il a affirmé que l'investissement dans l'école constitue un investissement dans l'avenir du pays, que la promotion de la culture et des arts représente un investissement dans la pensée, la sensibilité, le goût et la créativité, et que la complémentarité entre l'éducation et la culture constitue un pilier fondamental pour former une personnalité algérienne attachée à ses valeurs nationales, ouverte au savoir, capable de s'adapter aux mutations et de contribuer à la construction de l'avenir. ■

Ports

Serport mise sur l'audit interne pour renforcer la gouvernance et améliorer la performance

Dans le cadre de la démarche de modernisation de la gestion du secteur portuaire et de renforcement de la bonne gouvernance, le Groupe des services portuaires (Serport) a organisé, au siège de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL), une journée d'étude consacrée à l'audit interne, mettant l'accent sur son rôle dans la maîtrise des risques, l'amélioration des mécanismes de contrôle et l'optimisation de la performance collective des entreprises portuaires.



FATIHA A.

Organisée en application des orientations du ministre des Transports, Saïd Sayoud, visant à consolider la gouvernance, à moderniser les méthodes de gestion et à améliorer les performances du secteur portuaire, cette rencontre s'est tenue à la salle de conférences de la gare maritime d'Alger, sous le slogan « Un seul groupe, une seule vision, une performance partagée ».

«Les travaux ont été ouverts par le président-directeur général du groupe Serport, Ali Boulaâras, qui a souhaité la bienvenue aux participants, soulignant l'importance de cette rencontre pour renforcer l'échange d'expériences et harmoniser les approches entre les différentes entreprises portuaires. Il a également mis en avant la nécessité de développer la fonction d'audit interne afin d'en faire un véritable levier d'amélioration de la gestion et un outil d'accompagnement du processus décisionnel», indique un communiqué publié sur la page officielle facebook de l'EPAL.

Cette journée d'étude s'est déroulée en présence du général-major Hilal Ben Aouda, directeur général de la marine marchande et des ports, de Mohamed Hadji, président-directeur général de l'Entreprise portuaire d'Alger, ainsi que de cadres de l'Inspection générale du ministère des Transports, de responsables de l'audit et du contrôle et de représentants des différentes filiales du groupe Serport.

Le programme a été marqué par plusieurs communications présentées par des spécialistes de l'audit interne. Les interventions ont notamment porté sur les principes et les normes professionnelles encadrant cette fonction, ainsi que sur sa contribution à la consolidation de la gouvernance, au renforcement du contrôle interne, à l'identification des risques et à leur maîtrise. Les participants ont également abordé l'importance de faire évoluer les méthodes de travail en adéquation avec les objectifs stratégiques des entreprises portuaires.

Les échanges ont, par ailleurs, permis d'examiner les principaux défis liés à la pratique de l'audit interne dans l'environnement portuaire et de partager les expériences concernant les moyens d'accroître son efficacité et sa contribution à l'amélioration des performances, tout en instaurant une véritable culture de l'amélioration continue.

Intervenant à cette occasion, le général-major Hilal Ben Aouda a salué l'organisation de cette journée d'étude, mettant en avant l'importance de telles initiatives pour encourager le dialogue entre les cadres et les spécialistes et favoriser le partage des expériences. Il a également souligné le rôle central de l'audit interne dans la consécration des principes de bonne gouvernance et la valorisation des performances des entreprises portuaires.

Les travaux ont été clôturés par un débat interactif ayant permis aux participants d'exprimer leurs préoccupations et de confronter leurs points de vue autour des différentes thématiques abordées, dans une perspective de renforcement de la coordination et de développement des pratiques professionnelles en matière d'audit interne.

À travers cette initiative, le groupe Serport entend consolider la démarche collective de ses différentes entreprises, en développant les mécanismes de contrôle et de gestion et en renforçant la maîtrise des risques. Une démarche qui vise à accompagner la réalisation des objectifs stratégiques du groupe et à améliorer durablement la performance globale du secteur portuaire.

Agroalimentaire

Le groupe saoudien Savola explore de nouvelles perspectives d'investissement en Algérie

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a reçu, mercredi à Alger, une délégation du groupe saoudien «Savola», opérant dans le secteur des industries agroalimentaires, conduite par le président du groupe, Sameh Hassan, en présence du Directeur général de la filiale du groupe en Algérie, indique un communiqué du ministère, selon l'APS.La rencontre, tenue en présence de cadres du ministère, a été consacrée à l'examen des activités du groupe en Algérie et des perspectives de leur développement à court terme, selon une approche axée sur l'augmentation du taux d'intégration locale et le renforcement des capacités de production, précise la même source.La rencontre a également permis d'examiner les possibilités d'élargissement des investissements du groupe et de renforcement de sa présence sur le marché national, ajoute le communiqué.

R.E.

Finances

La COSOB ouvre ses portes à une délégation d'étudiants tunisiens de l'IEDF

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) a accueilli, à son siège, une délégation d'étudiants tunisiens relevant de la 44e promotion de l'Institut d'Économie Douanière et Fiscale (IEDF), dans le cadre d'une visite pédagogique consacrée à la découverte du fonctionnement du marché financier algérien et des mécanismes encadrant sa régulation.

Selon un communiqué de la COSOB, cette visite avait pour objectif de présenter les missions et les prérogatives de cette institution en sa qualité d'autorité de régulation du marché financier national, tout en permettant aux étudiants de mieux comprendre son rôle dans l'organisation et la surveillance des opérations de bourse.

À cette occasion, les représentants de la Commission ont notamment mis en lumière les principales responsabilités de l'institution en matière de réglementation du marché des valeurs mobilières, de renforcement de la transparence des transactions financières et de protection des investisseurs. Ces missions constituent des éléments essentiels pour assurer le bon fonctionnement du marché financier, instaurer un climat de confiance auprès des opérateurs et contribuer à la consolidation de la gouvernance financière.Le programme de cette rencontre a également été marqué par plusieurs présentations consacrées aux missions et aux attributions des différentes directions techniques de la COSOB. Ces communications ont permis aux étudiants de se familiariser avec l'organisation interne de l'autorité de régulation, les domaines d'intervention de ses différentes structures ainsi que les mécanismes de contrôle et de surveillance mis en œuvre pour garantir le respect de la réglementation en vigueur.

Les échanges ont, par ailleurs, constitué une occasion pour les membres de la délégation de mieux appréhender les différents aspects de la régulation du marché financier, notamment le rôle des structures spécialisées dans l'encadrement des opérations boursières et la promotion d'un environnement financier transparent et sécurisé.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par la COSOB pour faire connaître le fonctionnement du système financier algérien et renforcer les liens avec les institutions universitaires et de formation. Elle vise également à favoriser le rapprochement entre les enseignements théoriques dispensés dans les établissements académiques et leur application concrète dans le milieu professionnel.

À travers ce type de rencontres, la COSOB contribue ainsi à la diffusion de la culture financière auprès des jeunes compétences et à une meilleure compréhension des enjeux liés au développement du marché financier, notamment en matière de régulation, de transparence et de protection des investisseurs.

F.A.

Hydraulique

l'Algérie mise sur la réutilisation des eaux épurées dans l'agriculture et l'industrie

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a procédé, jeudi, à Alger, à l'installation d'un groupe de travail technique intersectoriel chargé de formuler des propositions visant à développer et à élargir la réutilisation des eaux usées épurées dans les domaines agricole et industriel, indique un communiqué du ministère, selon l'APS.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et des conclusions de la réunion du Gouvernement du 15 octobre courant. Le groupe de travail comprend des représentants des secteurs de l'hydraulique, de l'environnement, de l'agriculture, des finances, de la recherche scientifique, de la formation professionnelle, de l'industrie et des start-up, précise le communiqué.

L'installation de ce groupe vise à établir un diagnostic de la situation des stations d'épuration, à identifier les difficultés techniques, organisationnelles et financières entravant leur fonctionnement et à proposer des solutions concrètes pour améliorer leur rendement et renforcer l'exploitation des infrastructures existantes.

Ce groupe permettra également de proposer des mesures correctives ainsi que des solutions technologiques et pratiques adaptées, en vue de développer les capacités nationales en matière de traitement des eaux, afin d'élargir la réutilisation des eaux épurées pour l'irrigation agricole et les activités industrielles, conformément aux normes en vigueur.

L'Algérie dispose de 237 stations d'épuration des eaux usées, d'une capacité théorique globale de traitement de 1,12 milliard de mètres cube par an. Ces capacités seront renforcées à l'achèvement du programme en cours, qui prévoit la réalisation de 76 nouvelles stations d'épuration, la réhabilitation de 101 stations de relevage des eaux usées, ainsi que la réhabilitation et la réalisation de 802 kilomètres de canalisations des réseaux d'assainissement, outre des projets visant à équiper les stations de systèmes de traitement tertiaire, ajoute la même source.

R.E.

AHMED TARTTAR :

« Le gaz naturel demeure une ressource **incontournable** dans la transition énergétique mondiale »

Dans son analyse du message du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, adressé à l'occasion du 8e Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), l'expert en énergie Ahmed Tarttar a souligné, l'importance stratégique du gaz naturel dans la transition énergétique mondiale, insistant notamment sur la nécessité de garantir des prix rémunérateurs aux pays producteurs, de préserver les investissements dans le secteur gazier et de renforcer la coopération énergétique Sud-Sud.



FATIHA A.

Les principales dimensions politiques et économiques de ce message ont été analysées dans l'émission Dhayf El Dawliya » (L'invité de l'Internationale), au cours de laquelle l'expert en énergie Ahmed Tarttar a souligné l'importance stratégique du gaz naturel dans l'évolution du système énergétique mondial.

Selon l'expert, le gaz naturel demeure une ressource énergétique sûre et incontournable, qui ne saurait être exclue du processus de transition énergétique engagé à l'échelle internationale. Il a estimé que cette transformation ne devait ni freiner les investissements dans le secteur gazier ni remettre en cause le rôle de cette ressource dans la satisfaction des besoins énergétiques mondiaux.Dans ce contexte, Ahmed Tarttar a particulièrement insisté sur la question de la fixation de prix justes et rémunérateurs pour le gaz naturel, une orientation mise en avant dans le message du président de la République. Il a expliqué que la mise en place de prix équitables constitue une condition essentielle pour préserver les intérêts des pays producteurs, tout en contribuant à la stabilité des marchés énergétiques internationaux.L'expert a également mis en évidence la nécessité de mobiliser des investissements durables et à long terme dans les infrastructures et les activités gazières. Ces investissements doivent, selon lui, accompagner les mutations du secteur énergétique et permettre de répondre à une demande mondiale appelée à évoluer, tout en étant menés parallèlement aux efforts de développement des énergies renouvelables.Un autre axe important du message présidentiel concerne le renforcement de la coopération énergétique entre les pays du Sud. À ce sujet, Ahmed Tarttar a relevé le caractère novateur de la proposition visant à promouvoir une coopération Sud-Sud plus large, associant notamment des pays comme la Chine et l'Inde, avec pour perspective de parvenir à une meilleure intégration énergétique du continent africain.L'expert a notamment cité le projet de gazoduc transsaharien reliant l'Algérie au Nigeria comme un exemple concret de cette dynamique de coopération. Ce projet stratégique illustre, selon lui, les possibilités de développement de partenariats énergétiques entre les pays africains, en favorisant la valorisation des ressources naturelles, le renforcement des infrastructures de transport et l'ouverture de nouvelles perspectives de coopération régionale.Au-delà de sa dimension économique, cette approche traduit également la volonté de promouvoir des relations énergétiques fondées sur les intérêts communs, la complémentarité des ressources et la solidarité entre les pays producteurs et consommateurs.Pour Ahmed Tarttar, les orientations contenues dans le message du président de la République confirment ainsi que le gaz naturel doit être considéré comme une composante essentielle de la transition énergétique et non comme une énergie appelée à disparaître à court terme. Grâce à son rôle dans la sécurité de l'approvisionnement et à sa capacité à accompagner le développement progressif des énergies renouvelables, le gaz peut contribuer à assurer une transition énergétique plus équilibrée, progressive et sécurisée.Ces positions mettent en évidence les enjeux auxquels fait face l'industrie gazière mondiale : garantir la sécurité énergétique, préserver l'attractivité des investissements, défendre les intérêts des pays producteurs et accompagner la transition vers des systèmes énergétiques moins émetteurs de carbone. Elles soulignent également l'importance d'une coopération internationale renforcée pour faire du gaz naturel un levier de stabilité et de développement économique.

Transition énergétique

L'APRUE renforce les passerelles entre la recherche scientifique et les enjeux nationaux

L'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) a apporté son soutien à la 3e Conférence internationale sur la transition et la sécurité énergétiques (3ICET&S'2026), organisée du 27 au 29 octobre 2026 à l'Université d'Adrar, réaffirmant ainsi son engagement en faveur de la maîtrise de l'énergie, de l'efficacité énergétique et de la promotion des énergies durables en Algérie.

Placée sous le parrainage technique de l'Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE), cette rencontre scientifique internationale a réuni des chercheurs, des universitaires et des experts algériens et étrangers autour des grandes problématiques liées à l'évolution des systèmes énergétiques et aux perspectives de leur développement. Elle a constitué une plateforme d'échanges et de réflexion sur les défis auxquels sont confrontés les pays en matière de transition énergétique, de diversification des sources d'énergie et de garantie de la sécurité d'approvisionnement.

Le programme de cette troisième édition a été marqué par l'organisation de conférences animées par des spécialistes, des communications scientifiques orales, des sessions de présentation de posters ainsi qu'un espace d'exposition dédié aux entreprises. Ces différentes activités ont permis de mettre en avant les avancées de la recherche, les innovations technologiques et les expériences susceptibles de contribuer à l'amélioration des performances énergétiques et à l'accompagnement des mutations du secteur.

La participation de l'APRUE à cet événement traduit également l'importance accordée par l'Agence au rapprochement entre les institutions publiques, les établissements universitaires et les acteurs économiques. Cette coopération constitue un levier important pour favoriser le transfert des connaissances scientifiques vers les applications concrètes, encourager l'innovation et promouvoir l'adoption de solutions permettant une utilisation plus rationnelle des ressources énergétiques.

Dans cette perspective, la présence de l'Agence au sein des universités vise notamment à sensibiliser les chercheurs et les étudiants aux enjeux de l'efficacité énergétique, tout en encourageant les initiatives scientifiques susceptibles d'apporter des réponses aux besoins du secteur. Elle contribue également à diffuser les bonnes pratiques en matière de consommation énergétique et à renforcer la culture de la maîtrise de l'énergie auprès des différentes catégories d'acteurs.À travers ce partenariat, l'APRUE confirme ainsi sa volonté de consolider les synergies avec le monde académique et scientifique, dans un contexte où la transition énergétique constitue un enjeu stratégique pour l'Algérie. L'objectif est de mobiliser les compétences nationales, de valoriser les résultats de la recherche et de favoriser l'émergence de solutions innovantes adaptées aux spécificités du pays, afin de soutenir une transition énergétique progressive et durable, tout en préservant la sécurité de l'approvisionnement.

F.A.

Port de Skikda

Un record de plus de 200.000 conteneurs EVP **traités** en dix mois

L'Entreprise portuaire de Skikda a enregistré une performance inédite dans le traitement des conteneurs, en dépassant, entre janvier et octobre 2026, le seuil des 200.000 conteneurs EVP (équivalents vingt pieds), une unité de mesure utilisée dans le transport maritime pour exprimer la capacité des navires et des infrastructures portuaires, a indiqué samedi le directeur commercial de l'Entreprise, Lyès Manaâ, cité par l'APS.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que ce volume constitue un record pour le port de Skikda, puisqu'il dépasse le précédent niveau de référence enregistré en 2019, lorsque le trafic avait atteint 191.300 conteneurs EVP sur l'ensemble de l'année. Cette nouvelle performance, réalisée en seulement dix mois, témoigne ainsi de la progression de l'activité conteneurisée et de l'amélioration des capacités de traitement du port.

Selon M. Manaâ, cette évolution traduit « la dynamique que connaît l'activité des conteneurs dans le port de Skikda » et reflète les efforts engagés pour renforcer les performances opérationnelles de l'établissement. Elle s'inscrit dans une démarche visant à améliorer la qualité des prestations portuaires, à fluidifier les opérations de manutention et à accroître les capacités de prise en charge des marchandises.

Cette progression contribue également à consolider la position de l'Entreprise portuaire de Skikda dans le paysage du transport maritime national, dans un contexte marqué par la nécessité d'améliorer la compétitivité des infrastructures portuaires et de répondre aux besoins croissants des opérateurs économiques en matière de transport et de logistique.

Parallèlement à cette évolution du trafic, l'Entreprise poursuit ses investissements dans la modernisation de ses équipements et le renforcement de ses moyens matériels. Dans ce cadre, elle vient d'acquérir deux grues mobiles d'une capacité de levage de 60 tonnes chacune, a fait savoir le directeur commercial.

L'entrée en service de ces nouveaux équipements devrait permettre d'accélérer les opérations de chargement et de déchargement, de réduire les délais de manutention et d'améliorer les conditions de prise en charge des marchandises. Ces grues viendront ainsi renforcer les moyens techniques disponibles au niveau du port, notamment pour le traitement des cargaisons lourdes nécessitant des équipements adaptés.À travers ces acquisitions, le port de Skikda ambitionne d'augmenter ses capacités opérationnelles et de gagner en efficacité dans la gestion des différents flux de marchandises. Le renforcement des équipements de manutention constitue, à cet égard, un levier important pour accompagner la croissance du trafic, améliorer la fluidité des opérations et répondre aux exigences des activités commerciales et industrielles.Le record enregistré durant les dix premiers mois de 2026, conjugué à l'acquisition de nouveaux équipements, illustre ainsi la volonté de l'Entreprise portuaire de Skikda de poursuivre le développement de ses infrastructures et de ses capacités logistiques, afin de conforter son rôle dans la chaîne du transport maritime et des échanges commerciaux.

R.E.

SAÏDA

Remise en service de l'ancien hôpital

La réhabilitation et la remise en service de cette structure sanitaire s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à améliorer les infrastructures de santé et à renforcer les capacités de prise en charge des patients.



L'ancien hôpital de Saïda est entré en service, samedi, après avoir fait l'objet de travaux de réhabilitation et de modernisation, dans le cadre des festivités commémorant le 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale.Le wali de Saïda, Amoumen Mermouri, accompagné des autorités civiles et militaires ainsi que de représentants de la famille révolutionnaire, a supervisé la cérémonie de réouverture de cet établissement de santé, baptisé du nom du « Chahid Nehari Abdelkader, dit Tayeb ».L'établissement a retenu de travaux de rénovation et de modernisation ayant ciblé ses différents espaces et équipements, dans le mais d'améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des patients ainsi que la qualité des prestations sanitaires fournies.Dans une déclaration faite à cette occasion, le wali a indiqué que la réhabilitation et la remise en service de cette structure sanitaire s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à améliorer les infrastructures de santé et à renforcer les capacités de prise en charge des patients.Le premier responsable de l'exécutif local a, par ailleurs, souligné l'importance de poursuivre la concrétisation des projets et des opérations destinées au développement du secteur de la santé et à la satisfaction des besoins des citoyens, notamment à travers la mise à disposition d'établissements sanitaires modernes répondant aux exigences du service public.Cette structure sanitaire comprend plusieurs services et infrastructures médicales et administratives, notamment un service de rééducation fonctionnelle, un bureau des admissions, une pharmacie, un service de radiologie, un laboratoire d'anatomie, ainsi qu'un laboratoire de toxicologie, en plus d'un espace d'accueil. L'hôpital dispose également de services médicaux spécialisés répartis sur ses différents étages, dont un service d'endocrinologie et de diabétologie, un service de gastro-entérologie et un service d'oncologie, ce qui permet de diversifier les prestations sanitaires offertes aux patients.Par ailleurs, le programme de célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale a été également marqué par la pose de la première pierre de plusieurs projets éducatifs et sécuritaires. Il s'agit notamment de la réalisation d'un lycée d'une capacité de 1.000 places pédagogiques au quartier Es-Salem 2, d'un siège de Sûreté urbaine au nouveau pôle urbain « Nedjadi Mohamed», ainsi que d'un collège de type 6 classes et d'une école primaire.Au programme également ,la pose de la première pierre d'un autre collège au quartier «Commandant El-Mejdoub», ainsi que d'un projet de logements promotionnels relevant de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI), à proximité du centre de formation professionnelle « Grina-Badra». Il est prévu également l'inauguration de deux terrains de proximité aux quartiers des 249 logements et «Commandant El-Mejdoub, ainsi que l'organisation d'une exposition consacrée aux activités de jeunesse et culturelles à la maison de jeunes «Frères Abdelli».

Stade «Chahid Zakaria Mejdoub» à El-Bayadh

Une enveloppe de 145 millions DA pour sa réhabilitation

Une enveloppe financière de 145 millions de dinars a été allouée par les autorités locales de la wilaya d'El-Bayadh au financement des travaux de réhabilitation du stade «Chahid Zakaria Mejdoub», a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des infrastructures sportives de la wilaya, portera notamment sur le renouvellement de la pelouse synthétique du terrain et de la piste d'athlétisme, ainsi que sur la réfection du mur d'enceinte du stade, a précisé la même source. Le lancement des travaux est prévu vers la fin de l'année en cours, après l'achèvement des procédures administratives en vigueur, en vue de concrétiser ce projet destiné à améliorer les conditions d'accueil des sportifs et du public. D'une capacité de plus de 15.000 spectateurs, le stade «Chahid Zekaria Mejdoub» constitue la principale infrastructure sportive accueillant les rencontres du MC El-Bayadh, qui évolue actuellement en championnat de Ligue 2 de football, groupe Centre-Ouest.Cette enceinte sportive avait bénéficié, il y a quelques mois, d'une opération de modernisation de son système d'éclairage et de l'installation de nouveaux sièges dans ses tribunes, dans le cadre des efforts déployés par les autorités locales pour moderniser ses équipements et améliorer les conditions d'accueil des compétitions sportives. Cette nouvelle opération de réhabilitation devrait contribuer à améliorer l'état général de cette infrastructure et à offrir de meilleures conditions pour la pratique du football et l'accueil des rencontres officielles, a-t-on souligné.

Ouled Djellal

Plusieurs projets de développement mis en service

Plusieurs projets de développement ont été inaugurés et mis en service, samedi dans les communes d'Ech-Chaïba et de Doucen (Ouled Djellal), dans le cadre de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution. Le wali, Abderrahmane Dehimi, accompagné des autorités locales civiles et militaires ainsi que de membres de la famille révolutionnaire, a supervisé l'inauguration et la mise en service de projets pertinents des secteurs de l'énergie et des travaux publics, réalisés dans le but d'améliorer le service public et le cadre de vie des citoyens. Dans le secteur de l'énergie, un réseau électrique d'une longueur de 14 km, doté de 10 transformateurs, a été mis en service au profit des habitants de 874 lotissements situés dans la zone de Bir-Naâm (commune d'Ech-Chaïba), apportant un investissement public de plus de 137 millions de dinars.Le coup réalisation d'envoi des travaux d'une voie de contournement de l'agglomération d'Ech-Chaïba, longue de 7,5 km, financée à hauteur de 1,77 milliard de dinars pour être livré au bout de 20 mois, a également été donné dans le cadre du programme élaboré en commémoration de la date du 1er-Novembre.Dans la commune de Doucen, les autorités ont procédé à la mise en service d'un réseau d'électrification rurale au bénéfice des agriculteurs de la région de Makdar Soltane. Cette opération pour laquelle un investissement public de plus de 89 millions de dinars a été consenti, a donné lieu à la réalisation d'un réseau de 15 km et de 9 transformateurs électriques. Pour la même occasion, les Moudjahidine Benzatta Houili, Saïd Mitah, Sahraoui Habezti et Abdelkader Masmoudi ont été honorés, en leur domicile, par les autorités locales.

Relizane

Lancement de projets et inauguration de plusieurs infrastructures

La wilaya de Relizane a procédé, samedi, à la pose de la première pierre de plusieurs projets de développement, ainsi que l'inauguration de différentes infrastructures, dans le cadre des festivités commémorant le 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale.

Les cérémonies, présidées par le wali de Relizane, Kamel Berkane, en présence des autorités locales et de membres de la famille révolutionnaire, ont notamment été marquées par le lancement des travaux de réalisation de deux réseaux d'alimentation en eau potable au profit des habitants des douars « Sidi Tayeb » et « El Hanacheria », relevant de la commune de Sidi Sâada. Une enveloppe financière de plus de 135 millions de dinars a été consacrée à ces deux projets, qui visent à améliorer le cadre de vie des habitants et à répondre à leurs besoins en cette ressource vitale.Dans le cadre du renforcement des infrastructures éducatives et de l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves, les autorités de la wilaya ont procédé à l'inauguration d'une école primaire de catégorie 1 au douar « El Aqaïbia », dans la commune de Yellel, baptisée du nom de l'érudit « Mohamed Bachir El Ibrahimi ». Elles ont également posé la première pierre d'un CEM de catégorie 6 au quartier des 274 logements, dans la commune d'El Matmar, qui portera le nom du chahid « Yahia Tenfir Aoued Yahia ».Dans la commune de Yellel, le lancement d'un projet de réhabilitation de la route dépendant du chemin de wilaya CW 12 a également été donné. Cet itinéraire prend son départ au marché hebdomadaire, traverse les agglomérations de « El Kadadra », « El Gouassemia », « El Grariya » et « El Khararib », pour rejoindre la région d'« El Haouaoua », sur une distance de 8 kilomètres. Ce projet permettra de désenclaver les habitants de ces localités. Dans le secteur sportif, la commune de Yellel a été dotée d'un terrain de football, qui a été réceptionné après avoir bénéficié d'une opération d'aménagement, comprenant notamment la pose d'une pelouse synthétique.

Le lancement d'un projet similaire visant à équiper un autre terrain de football en gazon synthétique, au niveau du complexe sportif de proximité de la même commune, a également été annoncé. Ces initiatives visent à offrir des espaces de loisirs aux habitants, à promouvoir le sport de proximité et à encourager sa pratique parmi les élèves, contribuant ainsi à les protéger contre les différents fléaux sociaux. Par ailleurs, le wali et la délégation qui l'accompagnait ont effectué une visite de courtoisie au moudjahid Mohamed Zoutat, à son domicile situé dans la commune d'El Matmar, en reconnaissance de ses sacrifices et de ceux de toute la génération de la glorieuse Révolution de libération.

MALADIE CŒLIAQUE

Les premiers symptômes de l'intolérance au gluten chez le bébé

La maladie cœliaque peut toucher les nourrissons dès l'introduction du gluten dans leur alimentation. Elle se manifeste notamment par des diarrhées persistantes, des vomissements, des ballonnements, un ventre gonflé, une perte d'appétit et un retard de croissance.



La maladie cœliaque, souvent appelée à tort intolérance au gluten, est une maladie auto-immune chronique qui affecte l'intestin grêle chez les personnes génétiquement prédisposées. Elle est déclenchée par l'ingestion de gluten, une protéine présente principalement dans le blé, l'orge et le seigle. Selon les estimations épidémiologiques internationales, cette maladie touche environ 1 % de la population mondiale, même si de nombreux cas restent non diagnostiqués. Bien que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ne dispose pas de statistiques mondiales spécifiques aux bébés atteints de cette maladie, les données scientifiques montrent qu'elle peut se manifester dès la petite enfance, généralement après l'introduction des aliments contenant du gluten, au cours de la diversification alimentaire. Chez le nourrisson, les premiers signes peuvent se manifester par une diarrhée persistante, des selles abondantes, des ballonnements, des gaz et un ventre anormalement gonflé. Le bébé peut également souffrir de vomissements, d'une perte d'appétit, d'une irritabilité inhabituelle et d'une fatigue persistante. L'un des signes les plus préoccupants reste le ralentissement de la prise de poids ou de la croissance, conséquence d'une mauvaise absorption des nutriments par l'intestin endommagé. Dans certains cas, une pâleur ou une anémie liée à une carence en fer peut également apparaître. Toutefois, les manifestations varient considérablement d'un enfant à l'autre et certains nourrissons peuvent présenter des symptômes peu visibles, voire aucun signe digestif évident. À l'échelle internationale, les estimations scientifiques situent la prévalence globale de la maladie autour de 0,7 à 1 % de la population, avec des variations selon les régions et les méthodes de dépistage. Face à des symptômes persistants, les parents doivent consulter un pédiatre afin de procéder aux examens nécessaires, notamment une prise de sang recherchant les anticorps spécifiques de la maladie. Toutefois, il est essentiel de ne pas supprimer le gluten de l'alimentation de l'enfant avant la confirmation du diagnostic, car cela peut fausser les résultats des analyses. Une fois la maladie confirmée, le traitement repose sur un régime strictement sans gluten, accompagné d'un suivi médical et nutritionnel régulier pour prévenir les carences et assurer une croissance normale.

A.B

Aïn Defla

Des clubs environnementaux dans les établissements scolaires et de jeunesse

La Direction de l'environnement de la wilaya d'Aïn Defla a entamé la mise en place des clubs environnementaux au sein des établissements scolaires et des clubs des jeunes, dans le cadre des efforts visant à promouvoir la sensibilisation à la culture environnementale parmi les élèves, ont indiqué samedi des responsables du secteur. La responsable de la direction locale de l'environnement, Haïfa Sebae, a indiqué à l'APS, que le secteur de l'environnement, en coordination avec ses différents partenaires dans le renforcement de la prise de conscience de la nécessité de protéger l'environnement, a lancé les opérations de mise en place des clubs environnementaux dans le plus grand nombre possible d'établissements scolaires et de clubs de jeunes à travers toutes les communes de la wilaya.Elle a ajouté que, dans le cadre des deux accords conclus entre le secteur de l'environnement et les secteurs de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, une vaste campagne a été lancée en vue de la création et de la mise en place de clubs environnementaux dans plus de 700 établissements scolaires des trois niveaux d'enseignement, dans l'ensemble des 36 communes, et au sein des différents établissements pertinents du secteur de la jeunesse et des sports. Le programme de création et de mise en œuvre de ces clubs comprend la vulgarisation de concepts à l'intention des élèves, portant sur divers thèmes liés à l'environnement, dans le but de les sensibiliser aux grandes menaces qui pèsent sur celui-ci, ainsi qu'aux comportements à adopter pour préserver la qualité de vie des citoyens et des écosystèmes, notamment forestiers. La campagne a notamment consisté à animer plusieurs ateliers environnementaux au sein des établissements ciblés, tels que des ateliers de dessin, de coloriage et de tri sélectif des déchets, ainsi qu'à organisateur des initiatives de plantation d'arbres et d'embellissement des établissements concernés, tout en enseignant aux enfants les bonnes méthodes de plantation et d'entretien.Les organisateurs de cette initiative ont pour objectif de sensibiliser les enfants et les jeunes scolarisés, ainsi que ceux impliqués dans divers clubs de jeunesse, à l'importance de la préservation de l'environnement, de les inciter à s'impliquer dans des campagnes de sensibilisation et de prise de conscience, et d'adopter des comportements positifs envers l'environnement, ainsi que de contribuer aux différentes campagnes de reboisement de la saison en cours 2026/2027.

Alzheimer et démence

Ce que les siestes fréquentes après 65 ans peuvent révéler

Une sieste après le déjeuner est-elle simplement une habitude de repos ou peut-elle également constituer un indicateur de la santé cérébrale ? Une étude publiée en 2026 dans la revue scientifique internationale The Journals of Gerontology: Series A, spécialisée dans le vieillissement et la gériatrie, apporte de nouveaux éléments à cette question.Les chercheurs ont constaté que les personnes âgées qui faisaient fréquemment la sieste présentaient un taux de survenue de démence possible ou probable plus élevé que celles qui n'en faisaient pas. Cette association persistait après la prise en compte de plusieurs facteurs démographiques, médicaux et liés au sommeil. Ce résultat ne signifie pas qu'une sieste augmente automatiquement le risque individuel de développer une démence. Il suggère plutôt que certaines habitudes de repos pourraient être associées à des changements de santé qui restent à mieux comprendre.L'équipe de recherche, à laquelle participe Adam P. Spira, de l'université Johns Hopkins, a exploité les données de la National Health and Aging Trends Study, une enquête américaine consacrée au vieillissement.Les 995 participants retenus étaient âgés d'au moins 65 ans et ne présentaient aucun signe de démence possible ou probable au début de l'étude, en 2013.Leurs habitudes de sieste ont été examinées selon trois critères : la fréquence, la durée et le caractère volontaire ou involontaire de l'endormissement. Le suivi s'est poursuivi jusqu'en 2023, avec une durée médiane de cinq ans. Au cours de la période d'observation, 417 participants, soit 41,9 % de l'échantillon, ont été classés comme ayant développé une démence possible ou probable.Le principal résultat concerne les personnes déclarant faire la sieste la plupart des jours ou quotidiennement. Après ajustement statistique, leur taux de survenue de démence était supérieur de 48 % à celui des personnes ne faisant pas de sieste. Cette augmentation est relative. Elle ne signifie ni que 48 % des personnes faisant fréquemment la sieste développeront une démence, ni que leur risque individuel augmente de 48 points de pourcentage. Les données descriptives montrent que 51,1 % des participants faisant fréquemment la sieste ont développé une démence possible ou probable, contre 37,8 % des personnes n'en faisant pas. Ces proportions brutes ne tiennent toutefois pas compte des différences de durée de suivi ni des facteurs intégrés dans les modèles statistiques.Autre constat : les siestes involontaires, lorsque la personne s'endort sans l'avoir prévu, étaient associées à une augmentation relative de 39 % du taux de survenue de démence.En revanche, les chercheurs n'ont pas relevé d'association statistiquement significative, dans leur modèle entièrement ajusté, pour les siestes occasionnelles ou intentionnelles.La durée du repos apporte un résultat plus inattendu. Les siestes de 30 minutes ou moins étaient associées à une augmentation relative de 40 % du taux de survenue de démence, par rapport à l'absence de sieste, après ajustement statistique. Pour les siestes de plus de 30 minutes, l'association n'était plus statistiquement significative après la prise en compte supplémentaire des caractéristiques du sommeil.Il serait cependant erroné d'en conclure qu'une sieste longue protège davantage qu'une sieste courte.Ces résultats ne constituent pas une comparaison expérimentale entre différentes durées de repos. Ils ne permettent pas non plus de déterminer une durée idéale de sieste pour prévenir les démences.

SOUDAN

Guterres condamne l'escalade des attaques de drones

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a fermement condamné l'escalade des attaques de drones au Soudan et le bilan catastrophique que ces frappes infligentes aux civils, a déclaré son porte-parole, Stéphane Dujarric. «Les drones ont tué des centaines de civils au Soudan, y compris des femmes et des enfants, ce qui constitue des violations du droit international humanitaire», a indiqué M. Dujarric, samedi, dans un communiqué. «Le secrétaire général est consterné par toutes les attaques dirigées contre les civils et les infrastructures critiques, y compris les établissements de santé», a-t-il souligné. Le secrétaire général appelle les parties à «épargner la population civile et les infrastructures critiques et à convenir sans délai d'une cessation des hostilités comme première étape vers la fin de ce conflit dévastateur». Il renouvelle son appel urgent aux parties à s'engager de bonne foi dans les efforts de médiation, d'après le porte-parole. «Les Nations unies se prêtent à soutenir tous les efforts visant à faire avancer une résolution politique durable qui reflète les aspirations du peuple soudanais», selon le communiqué. Depuis avril 2023, le Soudan est le théâtre d'un conflit opposant l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR), qui a fait des milliers de morts et provoqué le déplacement de millions de personnes.

COLOMBIE

Prolongation d'un an du mandat de la Mission des Nations unies.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté vendredi une résolution visant à prolonger d'un an le mandat de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, qui s'achèvera le 31 octobre 2027. La résolution 2833 précise également que le mandat de la mission se concentrera désormais uniquement sur sa fonction première, à savoir la réintégration des anciens combattants des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) ainsi que les garanties de sécurité, individuelles et collectives. Le gouvernement colombien et les FARC ont conclu un accord de paix en août 2016, au terme de quatre années de négociations dans la capitale cubaine La Havane. En juillet 2017, le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé la création de la Mission de vérification, chargée de contrôler la réintégration politique, économique et sociale des anciens combattants des FARC, ainsi que le respect des garanties de sécurité. Le mandat de la mission avait été par la suite élargi pour inclure le suivi de la mise en œuvre de l'intégralité des volets relatifs à la réforme rurale et aux questions ethniques, prévus par l'accord de paix de 2016. La résolution adoptée vendredi recentre la mission sur ses tâches initiales.

SUD-OUEST DU CAIRE

10 morts et 24 blessés dans une collision en Egypte

Dix personnes ont trouvé la mort et 24 autres ont été blessées dans une collision survenue samedi entre deux véhicules dans le gouvernorat de Gizeh, au sud-ouest du Caire, annonce le ministère égyptien de la Santé et de la Population. Selon la même source, un véhicule de transport de passagers est entré en collision avec un camion de transport de marchandises au croisement de la route périphérique centrale et de la route de Dabaa, dans le gouvernorat de Gizeh. Le bilan provisoire fait état de 10 morts et de 24 blessés (10 dans un état instable et 14 autres blessures de légères à modérées), précise le communiqué. Selon l'Agence centrale égyptienne pour la mobilisation publique et les statistiques, 5.829 personnes ont trouvé la mort dans des accidents de la route en Egypte en 2025.

SUR FOND DE CONFLIT ET D'EBOLA

Près de 29 millions de personnes **menacées** par la faim en RDC

Dans l'est du pays, les conflits, les déplacements de population et les épidémies, dont Ebola, aggravent une situation déjà précaire.



En République démocratique du Congo (RDC), près d'un quart de la population, soit 28,8 millions de personnes, fait face à une insécurité alimentaire aiguë, selon la dernière analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC). Dans l'est du pays, les conflits, les déplacements de population et les épidémies, dont Ebola, aggravent une situation déjà précaire.

Parmi ces personnes, 25,2 millions, soit 20 % de la population analysée, sont en situation de crise alimentaire (phase 3 de l'IPC) entre septembre et décembre 2026, tandis que 3,6 millions (3 %) se trouvent en situation d'urgence (phase 4). Ces deux catégories correspondent à des déficits importants de consommation alimentaire et à des niveaux élevés de malnutrition aiguë.

La dégradation observée dans l'est et le nord-est du pays a effacé les légères améliorations enregistrées dans d'autres régions. Les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri restent les plus affectées.

Près de 10,4 millions de leurs habitants sont classés en phase 3 ou au-delà, dont environ 3 millions en phase 4. Dans certains territoires, notamment Djugu (Ituri), Fizi, Shabunda et Walungu (Sud-Kivu), entre 45 % et 55 % de la population se trouve dans une situation de crise ou d'urgence alimentaire.

La persistance des affrontements armés, particulièrement dans l'est du pays, la flambée des prix des denrées alimentaires et du carburant, ainsi que les faibles performances agricoles contribuent à cette détérioration. Les épidémies récurrentes d'Ebola, de choléra, de Mpox, de rougeole et de maladies diarrhéiques fragilisent également les moyens de subsistance des ménages.

A ces difficultés s'ajoutent les aléas climatiques, les maladies affectant les cultures et le bétail, la dégradation des routes, les problèmes de conservation des récoltes et le manque d'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement. Dans ce contexte, des millions de personnes peinent à satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels. Selon l'Institut national de la statistique (INS), près de 68 % de la population congolaise vit sous le seuil de pauvreté.

Indonésie

La pollution due aux incendies a tué 3.560 de personnes en septembre

La pollution de l'air liée aux feux massifs qui ont touché l'Indonésie ces derniers mois a causé environ 3.560 décès dans le pays au mois de septembre, selon un rapport scientifique publié jeudi«La détérioration de la qualité de l'air due aux feux de forêt et de terrains en Indonésie a fait grimper le bilan à environ 3.560 décès en septembre 2026, soit le double de l'estimation du mois d'août», indique un communiqué du Centre pour la recherche sur l'énergie et la propreté de l'air (CREA), un groupe de réflexion basé à Helsinki. En septembre, quelque 57,8 millions de personnes en Indonésie ont respiré un air dont la qualité allait de «malsaine» à «dangereuse», a également indiqué le CREA.L'étude du CREA a évalué le nombre de décès provoqués par une exposition à court terme à la pollution aux particules fines PM2.5, c'est-à-dire les décès survenant dans les jours suivant l'exposition.La plupart de ces décès ont eu lieu dans la partie indonésienne de l'île de Bornéo, ainsi que sur les îles de Java et de Sumatra, et dans l'est du pays. Les chercheurs se sont également penchés sur la pollution non liée aux incendies, provenant des émissions urbaines et industrielles, et ont constaté qu'elle avait causé 1.750 décès supplémentaires en septembre, dans l'archipel qui compte environ 278 millions d'habitants.

«Super El Niño»

La Bolivie **décrète** l'état d'urgence

Le président bolivien, Rodrigo Paz, a annoncé samedi avoir décrété l'état d'urgence en Bolivie pour faire face aux sécheresses et aux inondations liées au «super El Niño», phénomène climatique intense qui fait des ravages cette année dans plusieurs régions du globe. Cette mesure permettra de mobiliser davantage de ressources économiques et des unités de secours dans les zones critiques.«Nous avons réalisé un travail énorme pour préserver l'environnement et pour que l'impact du super El Niño de cette année soit le plus réduit possible», a déclaré M. Paz dans un message à la nation.La sécheresse touche un peu plus de 78.000 familles dans six des neuf départements de ce pays d'Amérique du Sud. Elle a également provoqué la perte de plus de 75.000 têtes de bétail, selon le dernier rapport en date du ministère de la Défense civile, publié cette semaine. «Ce sera un phénomène qui portera des coups très durs en matière de sécheresse et d'inondations, et nous avons besoin de la coopération de toutes les institutions», a ajouté M. Paz. L'épisode actuel d'El Niño «pourrait atteindre une intensité sans précédent, dépassant littéralement les échelles de suivi» climatique utilisées «depuis quatre décennies», a alerté cette semaine l'ONU. Dans des pays voisins comme le Pérou, El Niño a fait grimper les températures et favorisé les incendies de forêt, qui ont déjà coûté la vie à au moins 12 personnes. Il a également propagé la dengue, maladie tropicale qui a causé 81 autres décès en 2026. Au Chili, il est à l'origine du mois d'octobre le plus pluvieux jamais enregistré à Santiago.

L1- Mobilis (8e journée)

L'USMA et le MBR rejoignent le CRB à la 3e place

L'USM Alger et le MB Rouissat ont rejoint le CR Belouizdad à la troisième place du classement général de la Ligue 1 Mobilis de football, à l'issue de la huitième journée, ayant vu les Rouge et Noir ramener une précieuse victoire de leur déplacement chez le CS Constantine (2-0), au moment où le club de Ouargla s'est neutralisé à domicile avec l'ES Ben Aknoun (1-1). Les Rouge et Noir se remettent à leur nouveau buteur-vedette Mohamed Ramdaoui pour remporter ce précieux succès hors de leurs bases, puisque c'est le transfuge du Paradou AC qui a inscrit les deux buts de la rencontre, aux 12e et 40e.
Une victoire qui permet au club de Soustara de porter son capital à 14 unités et de rejoindre par la même occasion le CR Belouizdad à la troisième place du classement général, ex-quo avec le même nombre de points.
De leur côté, les Sanafir continuent de broyer du noir surtout, après ce nouveau revers au stade Chahid Hamlaoui de Constantine, et qui les relègue à la 12e place du classement général, avec seulement sept unités au compteur.
A Ouargla, les choses avaient relativement bien commencé pour le MBR, qui avait réussi à trouver le chemin des filets dès la 31e minute de jeu, grâce à Adda Derder, avant de se faire rejoindre au score.Le but égalisateur a été inscrit par Lounas Adjout, à la 54e minute de jeu, permettant ainsi à son équipe d'engranger un précieux point en déplacement et de se placer au milieu du tableau, avec 8 points.
A l'inverse, le club du Sud a laissé filer deux points précieux à domicile, qui lui aurait permis d'espérer un peu mieux que la troisième place qu'il partage actuellement avec l'USMA et le CRB.
Un peu plus tôt dans l'après-midi, le Mouloudia d'Alger avait réussi lui aussi une bonne affaire, en battant l'USM Khenchela (2-0), grâce notamment au tandem Ghezala-Bayazid, qui a inscrit les deux buts de la victoire, respectivement aux 2e et 68e.

EN

Les internationaux **boostés** avant le rassemblement de novembre

A l'approche du prochain rassemblement de la sélection nationale en novembre, tous les voyants sont au vert pour le staff technique de l'équipe d'Algérie. Les internationaux algériens enchaînent les prestations de haut niveau avec leurs clubs respectifs à travers le continent européen. Entre confirmations individuelles, statistiques impressionnantes et choix stratégiques majeurs pour la suite de leur carrière, nos représentants affichent une forme étincelante et une confiance maximale à quelques semaines des prochaines échéances internationales.



En Angleterre, Bachir Belloumi continue d'impressionner et s'impose désormais comme un maillon fort de l'effectif de Hull City. Même lorsqu'il n'inscrit pas son nom au tableau des affichages ou au registre des passeurs, l'ailier algérien exerce une influence constante sur le secteur offensif. Lors du choc accroché face à Ipswich Town (2-2), il a livré une prestation complète, confirmant ainsi sa régularité exemplaire. Récemment honoré des distinctions de meilleur joueur et du plus beau but du mois par les supporters de son club, il s'est à nouveau illustré à la 67e minute par un pressing hargneux pour récupérer le ballon dans les pieds de Florentino Luiz. S'en est suivie une chevauchée spectaculaire de plus de trente mètres qui a poussé la défense adverse à la faute aux abords de la surface, offrant le coup franc magistralement transformé par Oliver McBurnie. En dépit du parcours en dents de scie de sa formation, calée à la 10e position du classement, Belloumi affiche des standards très élevés avec une note moyenne supérieure à 7,5 sur Sofascore au cours de ses huit dernières sorties.

Rendement clinique aux Pays-Bas et efficacité redoutable en Norvège

Du côté des Pays-Bas, Anis Hadj Moussa maintient également un rythme effréné sous le maillot de Feyenoord Rotterdam. Après s'être distingué par un superbe but face au PSV Eindhoven, le vif attaquant algérien s'est cette fois mué en passeur décisif à l'occasion du déplacement sur la pelouse du Fortuna Sittard (1-1). Démontrant toute la palette de son jeu en utilisant son pied droit, le gaucher a débordé jusqu'à la ligne de sortie pour délivrer une passe millimétrée à destination de Luciano Valente, auteur de l'ouverture du score. Bien que les Rotterdamois aient concédé l'égalisation en toute fin de partie (86e) pour signer un second match nul consécutif, ils préservent jalousement leur fauteuil de leader en Eredivisie avec 25 points au compteur tout en restant invaincus.
Dans le même temps en Norvège, Amin Chiakha ne cesse d'affoler les statistiques sous les couleurs de Rosenborg. L'avant-centre algérien a une nouvelle fois étalé tout son sens du but lors de la confrontation face à Fredrikstad. Juste avant la pause, parfaitement décalé sur le flanc droit de la surface de réparation, le jeune attaquant a armé une frappe croisée soudaine et chirurgicale du pied droit qui a laissé le portier adverse complètement immobile. Avec cette seizième réalisation personnelle en championnat cette saison, le jeune prodige s'installe seul aux commandes du classement des meilleurs buteurs de l'Eliteserien et confirme l'étendue de son potentiel.
En Allemagne, la progression fulgurante d'Ibrahim Maza se poursuit au plus haut niveau. Malgré la défaite concédée par le Bayer Leverkusen à domicile contre Stuttgart (2-4), le jeune international algérien a tiré son épingle du jeu. Titularisé au coup d'envoi, le meneur de jeu a étalé toute sa maîtrise technique, sa vision périphérique et une habileté déconcertante pour distiller le jeu entre les lignes adverses. Son activité incessante a été récompensée à la 79e minute par un but de la tête consécutif à un excellent centre dans la surface.
Enfin, du côté de la Belgique, Adem Zorgane a tranché pour la continuité. Après un mercato estival animé au cours duquel son départ semblait imminent, le milieu de terrain international a scellé son avenir en officialisant la prolongation de son bail avec l'Union Saint-Gilloise jusqu'en juin 2031. Agé de 26 ans, le joueur clé du dispositif bruxellois reçoit une preuve d'estime considérable de la part de ses dirigeants.

H.M.

Natation

Salim Îles nouveau président de la FASA

L'ancien champion international de natation, Salim Iles, a été élu président de la Fédération algérienne des sports aquatiques (FASA), lors de l'Assemblée générale élective (AGE) tenue samedi au Centre de préparation des élites sportives de Fouka (Tipasa).
Seul candidat en lice à la suite de la démission de l'ancien président Nacereddine Zahafi, la légende des bassins algériens a obtenu la confiance des membres de l'AG, en récoltant 40 voix, contre 3 en sa défaveur et 4 bulletins nuls.
Actuel vice-président de la Ligue d'Oran des sports aquatiques, Salim Iles aura pour mission prioritaire de diriger l'instance fédérale et de mener à bien son programme de modernisation technique et administrative afin de compléter le mandat olympique en cours (2025-2028).Le nouveau patron de la natation algérienne, qui a marqué l'histoire du sport national par ses multiples médailles, prévoit à travers son programme d'accompagner et de soutenir les nageurs d'élite afin de leur permettre de poursuivre leurs performances, tout en œuvrant à la formation d'une nouvelle génération de champions.



L2/Amateurs (8e journée)

Le MSPB **domine** à l'Est, l'USMB et le GCM leaders à l'Ouest

Le MSP Batna a pris seul les commandes du groupe Centre-Est du championnat de la Ligue 2 amateur de football, en s'imposant largement devant l'IRB Nezla (4-1), samedi, à l'occasion de la huitième journée, marquée également par la victoire du NC Magra face à la JS Azazga (3-0), tandis que l'USM Blida et le GC Mascara ont conservé leur fauteuil de co-leaders dans la poule Centre-Ouest.
Dans le groupe Centre-Est, le MSP Batna a réalisé une excellente opération en dominant l'IRB Nezla (4-1), s'emparant ainsi de la première place avec 17 points, à trois longueurs de ses poursuivants immédiats.
Le NC Magra a, de son côté, a signé une victoire convaincante face à la JS Azazga (3-0), rejoignant provisoirement l'USM Annaba à la deuxième place, aux côtés de la formation d'Azazga, qui concède ainsi un revers important dans la course au leadership.L'US Chaouia a également assuré l'essentiel en prenant le meilleur sur la JSM Skikda (3-2), alors que le NRB Béni Oulbane a décroché une précieuse victoire à domicile face au CR Béni Thour (1-0).Dans l'autre rencontre de la journée, l'USM Annaba et la JSD Jijel se sont neutralisées (0-0), un résultat qui permet aux Annabis de conserver leur place sur le podium.Les rencontres du groupe Centre-Est avaient débuté vendredi, avec notamment les victoires du Paradou AC devant le MO Constantine (5-2) et du MO Béjaïa face à l'AS Khroub (1-0). Dans le groupe Centre-Ouest, l'unique rencontre disputée samedi entre le MC El Bayadh et l'ASM Oran s'est soldée par un score de parité (1-1), permettant aux Oranais de porter leur total à 12 points et de conserver la septième place, tandis que le MCEB reste dans la zone basse du classement avec quatre unités.Au classement, l'USM Blida et le GC Mascara continuent de faire la course en tête avec 20 points chacun, après leurs succès enregistrés vendredi, respectivement face au WA Mostaganem (1-0) et au NA Hussein-Dey (5-1).Le RC Kouba, grand vainqueur de la JS Taghit (4-0), complète le podium avec 18 points, alors que le MC Saïda.

SÉRIE A

L'AC Milan **coule** l'Inter

Désormais dans l'ombre de l'Inter, l'AC Milan prend un malin plaisir à martyriser son grand rival lorsqu'ils se retrouvent à San Siro: les Rossoneri ont infligé aux champions d'Italie en titre, incapables de s'imposer dans le derby depuis avril 2024, leur première défaite de la saison (3-1) samedi.



Avec trois sacres en Serie A (2021, 2024, 2026), trois éditions de la Coupe d'Italie (2022, 2023, 2026) et deux finales, certes perdues, de Ligue des champions (2023, 2025), l'Inter ne laisse que des miettes depuis le début de cette décennie à ses rivaux. Mais la suprématie locale échappe, curieusement et paradoxalement, aux Nerazzurri : ils ont concédé lors de cette 247e édition du derby de Milan, toutes compétitions confondues, leur quatrième défaite de suite, leur huitième match d'affilée sans victoire (six défaites, deux nuls).

L'AC Milan abordait pourtant ce choc de la 10e journée, à domicile pour lui, avec une confiance écornée par une défaite, en milieu de semaine, face à Bologne (4-2), son premier revers de la saison. Mais porté par Adrien Rabiot, par Diego Moreira, auteur d'un but et deux passes décisives, et sauvé à plusieurs reprises par Mike Maignan, le "Diavolo" (le diable) en a fait voir de toutes les couleurs à l'Inter.

L'équipe de Ruben Amorim n'a pas perdu de temps avec deux buts inscrits lors des dix premières minutes, par Christian Pulisic, de la tête sur un centre de Moreira (4e), et Adrien Rabiot, d'une reprise lobée après un corner rapidement joué par son coéquipier belge (10e).

Varela meilleur buteur

L'Inter a réduit le score par Alessandro Bastoni (22e) et Maignan a empêché l'égalisation avec un improbable arrêt réflexe devant Djed Spence, à bout portant (34e). Le Milan a repris le large sur un superbe coup franc direct de Moreira (43e).

L'Inter, toujours privé de son capitaine et buteur Lautaro Martinez, a dominé en seconde période et a mieux fini que le Milan, mais sans parvenir à concrétiser. Conséquence, le champion a abandonné la première place à la Lazio, 25 points chacun mais une meilleure différence de buts pour le club romain qui reçoit Cagliari dimanche et peut donc prendre le large en cas de succès.

"Notre problème, cette saison, n'est pas physique mais mental. On ne peut pas continuer à commencer nos matches après vingt minutes de jeu", a regretté Nicolo Barella sur la plateforme DAZN.

"On savait qu'on était très attendus avant ce derby et on a répondu présent", a constaté de son côté Moreira.

"C'est un résultat important pour nous, l'équipe était en colère après la défaite contre Bologne et a livré un bon match, pas un match extraordinaire, mais cela nous donne confiance", a souligné son entraîneur, dont l'équipe est passée de la 5e à la 4e place, avec quatre points de moins que la Lazio et l'Inter.L'AS Rome est l'autre bénéficiaire de la journée après son succès facile sur le terrain de l'Udinese (5-2) grâce à quatre buts inscrits en première période (10e, 31e, 33e, 37e), dont le huitième cette saison en championnat du Néerlandais Donyell Malen. L'équipe de Gian Piero Gasperini a consolidé sa 3e place et ne compte plus qu'un point de retard sur le duo de tête.

MLS

Messi **sauvé** par son «bon comportement»

Le capitaine de l'Inter Miami, Lionel Messi, pourra participer au match de son équipe face au New England Revolution, ce dimanche, dans le cadre du championnat américain, malgré l'obtention de son cinquième carton jaune de la saison.La star argentine (39 ans) a reçu ce carton jaune à la 42e minute, lors du match nul 2-2 de l'Inter Miami contre Cincinnati, mercredi, au Nou Stadium.Messi a semblé déconcerté après avoir reçu l'avertissement, lui qui s'était approché de l'arbitre à la suite d'un accrochage avec Samuel Gidi, joueur de Cincinnati.Il s'agissait du cinquième carton de Messi au cours de la saison régulière, ce qui, en théorie, l'exposait à une suspension d'un match. Mais le capitaine de l'Inter Miami pourra jouer grâce à la règle du « bon comportement » en vigueur dans le championnat américain.Cette règle prévoit le retrait d'un carton jaune du cumul d'un joueur si celui-ci dispute 5 matchs consécutifs en championnat sans recevoir d'avertissement.

FC Barcelone

Flick a préféré **préserver** Yamal

Lamine Yamal a inscrit un doublé et le FC Barcelone a renoué avec la victoire après deux défaites consécutives en écrasant Alaves 6-1 en Liga. L'entraîneur Hansi Flick a salué ses joueurs offensifs après cette réaction éclatante, tout en expliquant pourquoi il avait remplacé son jeune prodige en fin de match.

Yamal et Raphinha ont chacun inscrit un doublé lors de la large victoire 6-1 de Barcelone contre Alaves en Liga, samedi. Fermin Lopez et Anthony Gordon ont également marqué au cours d'une prestation dominatrice au Camp Nou.

Ce large succès a constitué la réponse idéale pour l'équipe de Hansi Flick. Il est intervenu juste après que sa série de 11 victoires consécutives a pris fin avec deux défaites de suite face au Paris Saint-Germain et au Real Madrid. Mariano Diaz a réduit l'écart en fin de match pour les visiteurs, mais Barcelone avait déjà pris le large grâce à son efficacité offensive.

Yamal a été énormément sollicité cette saison, débutant les 18 matches de Barcelone et de l'Espagne. Mais Flick a enfin pu accorder un peu de repos à l'adolescent en le remplaçant pour les 20 dernières minutes face à Alaves, alors que le match était déjà gagné. L'entraîneur de Barcelone a expliqué que l'apport décisif de l'ailier avait rendu sa sortie beaucoup plus facile.

«Quand on marque deux buts, c'est plus facile de sortir», a reconnu Flick après avoir remplacé l'attaquant pour la quatrième fois seulement cette saison. «Je lui ai parlé à la mi-temps. Pour nous, c'est bien qu'il ait retrouvé sa confiance dans les situations de un contre un et qu'il ait eu davantage de temps de jeu en seconde période, mais c'est aussi important qu'il joue moins de minutes.» Les joueurs à domicile n'ont pas tardé à prendre le dessus, Raphinha ouvrant le score rapidement. Lopez a vite doublé la mise avant que Raphinha n'inscrive son 17e but de la saison pour porter le score à 3-0.

Yamal a ensuite marqué le quatrième but avant la mi-temps, concluant d'une frappe à l'entrée de la surface une superbe action collective. Après la pause, il a signé son deuxième but du match d'un petit ballon piqué, d'abord refusé pour hors-jeu.

Flick s'est réjoui de la prestation collective de son attaque: «Pour Lamine, c'était un grand match, mais cela fait plaisir de voir le niveau de l'attaque: Fermin, Rapha. C'est ce que je voulais voir après ces deux défaites. Notre réaction a été bonne et elle est allée dans le bon sens.»

MANCHESTER UNITED

Mbeumo soutient Carick

Bryan Mbeumo assure que Manchester United peut tirer de véritables enseignements positifs de sa récente défaite face à Chelsea, malgré un effondrement frustrant en seconde période à Stamford Bridge. L'attaquant a salué la cohésion du groupe et ses intentions offensives en progrès sous Michael Carrick, après l'expulsion coûteuse de Lisandro Martinez.

L'attaquant de United Mbeumo a exprimé sa profonde déception après une défaite difficile face à Chelsea à Stamford Bridge. Les visiteurs ont bien entamé la rencontre, se procurant de belles occasions par l'intermédiaire d'Amad Diallo et de Mbeumo lui-même au cours d'une première période qu'ils ont largement dominée. Mais le match a complètement échappé à l'équipe de Carrick peu après la pause.

Morgan Rogers a ouvert le score à la 50e minute, puis un penalty de Cole Palmer a rapidement doublé l'avance de Chelsea. Ce penalty décisif est intervenu peu après que Martinez a reçu un deuxième carton jaune pour une faute tardive sur Wesley Fofana. Cette expulsion préjudiciable a considérablement compliqué la tâche des visiteurs.

Il salue la mentalité et la cohésion du groupe

Malgré un résultat final très frustrant, Mbeumo a tenu à souligner l'état d'esprit remarquablement positif affiché par ses coéquipiers. Il a insisté sur le fait que l'ensemble du groupe reste très soudé et pleinement concentré sur la nécessité de redresser la barre sur la scène nationale.

«Beaucoup de déception aujourd'hui, a confié Mbeumo à MUTV. Je pense que nous avons livré un match solide, avec une bonne première période surtout. Tout était au rendez-vous : la mentalité, les efforts. Je pense qu'une victoire va arriver.»

«J'ai le sentiment que tout le monde était uni. Même quand certains ont fait des erreurs, nous étions là pour lui. Quand quelqu'un faisait quelque chose de bien, tout le monde était là pour en tirer quelque chose.»

United a éprouvé de grandes difficultés à se créer des occasions franches lors de ses dernières sorties, ce qui rend sa prestation en première période d'autant plus encourageante. Mbeumo a relevé que l'équipe s'était montrée réellement dangereuse en attaque avant que le carton rouge ne change complètement la physionomie du match.

«Nous gardons confiance en tout le monde. Même à dix, nous avons encore ressenti de la frustration à la fin, a expliqué l'attaquant. Mais je pense que nous avons tout donné en équipe aujourd'hui. Peut-être que nous avons simplement manqué quelques occasions. Nous aurions pu prendre l'avantage tôt dans le match, mais c'est un point positif à retenir de cette rencontre.»

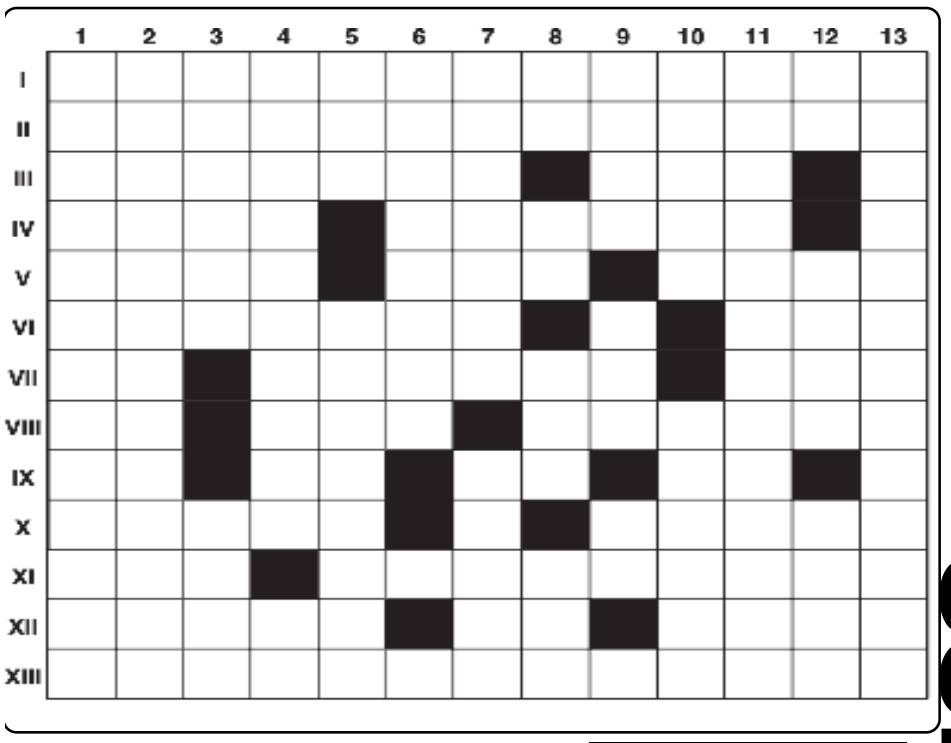
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

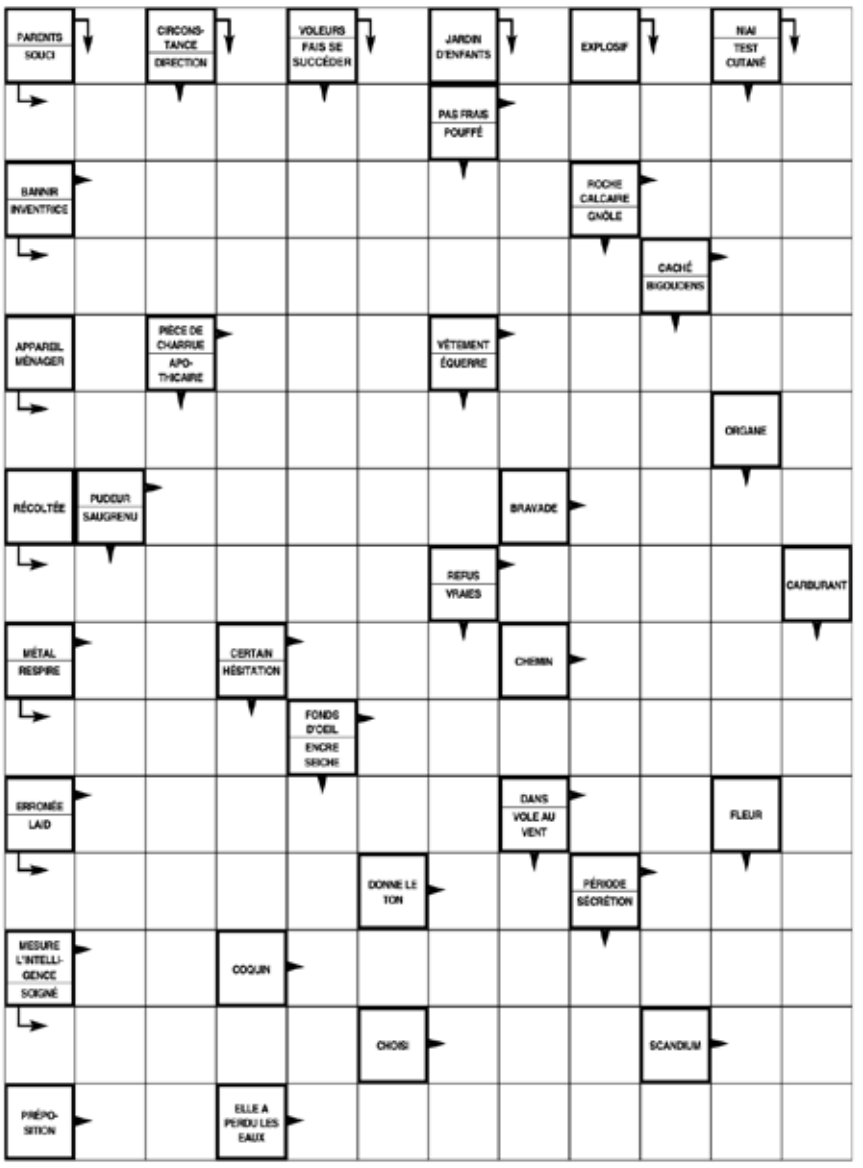
I. Après sa mort, divers poèmes et essais furent publiés sous le titre MIRACLES (1924). II. Impensable en salle de réanimation. III. Chaussais, et prenais soin des pieds. Interjection exprimant le doute. IV. La place forte de cette commune fut cédée à la France en 1713 suite au traité d'Utrecht. Il était donc étendu sans mouvement. V. Fleuve côtier de France et de Belgique. Arrivée en fin d'année. Fait forcément bonne impression. VI. Deux lettres en une seule. Comme de bien entendu... VII. Tête d'ahuri. Sultan d'Egypte de la dynastie des Mamelouks Burdjites. Prend tout autant soin des arabes que des anglais. VIII. Deux otées de huit. Pronom indéfini. En Bolivie andine et à près de 4 000 mètres d'altitude. IX. Un quartier d'Aix-les-Bains. Conjonction. Quelque chose de monstrueux que l'on retrouve en Russie. Au milieu du Togo. X. Elle rejoint le Rhin à Bâle. Ce n'est pas que pour les malaises que certains le prennent en main. XI. Ce genre d'échange, on le retrouve dans le métro parisien. Mise plus bas que terre. XII. Point décisif dans les arts martiaux. Morceau de pain. A de fortes mâchoires. XIII. Nom donné aux auteurs des massacres de septembre 1792.

VERTICALEMENT

1. Couvent de femmes fondé à Paris rue de Sèvres en 1640 et où Madame Récamier résida de 1819 à 1849. 2. Roi de France, fils de Philippe Egalié et de Louise-Marie de Bourbon-Penthièvre. 3. Différents. Ce général français fut le gouverneur de Dantzig. 4. Peuvent-elles être amenées à rire jaune ? Morceau d'entrecôte. 5. Premier mot du nom de la capitale de la province de Khanh Hoa. Rouge, elle ne peut en aucun cas être un signe avant coureur. 6. Faisons semblant. 7. Ils vivent près d'un point d'eau dans le désert. Vièle arabe. 8. Dans un meuble et en double. Pronom personnel. Créée en 1874, son siège se trouve à Berne. Celui du temps est forcément d'actualité. 9. Il fut en 1959 le créateur de Boule et Bill. Lettre grecque. Démonstratif. 10. En faisait forcément voir de toutes les couleurs. Difformes. 11. Il peut être amené à donner son avis sur le comportement des vieilles et sur leur environnement. 12. Interjection. Ne fus donc pas en odeur de sainteté. En métal, en bois, en toile ou en plastique, tout dépend à quoi il sert. 13. Permet d'éviter les échauffements.



LES MOTS FLÉCHÉS



MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : MOTEUR DE RECHERCHE

AIKIDO
ASHKENAZES
BABOUCHKA
BASKET
BIKINI
BOOKMAKER
BUNKER
CHAPKA
COOKIE
JACKPOT
JOKER
KABYLE
KAPOK
KARSTIQUE
KEFFIEH
KEPI
KETCHUP
KILOMETRE
KIPPA
KIPPOUR
KOPECK
KOSOVARS
KURDE
KYSTE
LOUKOUM
MARKETING
MIKADO
MOKA
NICKEL
OUKASE
PANCAKE
PAPRIKA
POLKA
SANSKRIT
SKIPPER
STEAK
STOCK
SUDOKU
TROTSKISTE

C	P	E	T	R	O	T	S	K	I	S	T	E	K	O
H	A	U	K	B	I	K	I	N	I	M	O	O	D	K
A	P	Q	H	A	A	Y	P	E	A	K	P	I	B	E
P	R	I	A	C	E	S	E	R	A	A	K	L	O	F
K	I	T	S	K	T	T	K	T	K	I	C	B	O	F
A	K	S	H	E	O	E	S	E	A	S	A	U	K	I
K	A	R	K	K	T	M	K	M	T	I	J	N	M	E
L	B	A	E	I	B	A	B	O	U	C	H	K	A	H
O	Y	K	N	P	D	O	C	L	U	S	E	E	K	M
P	L	G	A	P	P	K	C	I	O	K	K	R	E	U
J	E	E	Z	O	T	I	R	K	S	N	A	S	R	O
O	K	D	E	U	E	I	K	O	O	C	C	S	P	K
K	C	R	S	R	A	V	O	S	O	K	N	E	E	U
E	I	U	K	O	D	U	S	M	I	K	A	D	O	O
R	N	K	K	O	P	E	C	K	A	P	P	I	K	L

SUDOKU

		6	5		9	7		
	1	8		7			5	
5		3				9	8	6
6			2		7			8
	2			4			3	
4			3		1			5
7	5	4				8		1
	6			1		5	9	
		1	7		6	3		

SOLUTION

SUDOKU



LES MOTS CROISÉS

LES MOTS FLÉCHÉS



DROIT D'AUTEUR ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

Au SILA, auteurs et éditeurs face au **défi** de l'intelligence artificielle

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR NASSIM TERKI

La protection des droits d'auteur à l'heure du numérique et de l'intelligence artificielle, mais aussi les relations entre écrivains et maisons d'édition, ont été au centre d'une rencontre organisée jeudi dernier à la salle Tahar Ouettar. Les intervenants ont notamment insisté sur la nécessité de mieux encadrer les contrats et de sensibiliser les professionnels aux droits et aux obligations de chacun.



Le développement du numérique et l'arrivée de l'intelligence artificielle changent les pratiques dans le monde du livre. Ces évolutions posent de nouvelles questions sur la protection des œuvres, leur utilisation et la rémunération de leurs auteurs. C'est autour de ces préoccupations que s'est tenue, jeudi dernier, une rencontre à la salle Tahar Ouettar, dans le cadre du Salon international du livre d'Alger (SILA).La rencontre a réuni des responsables de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) et des professionnels de l'édition. Les échanges ont porté sur les moyens de mieux protéger les œuvres, de suivre leur exploitation sur les plateformes numériques et de garantir des relations plus équilibrées entre auteurs et éditeurs.En ouverture, le directeur général de l'ONDA, Samir Thaâlibi, a rappelé que le livre est avant tout le résultat d'un travail intellectuel et créatif qui doit être reconnu et rémunéré. Face à l'essor de l'édition électronique et à la multiplication des plateformes numériques, il a souligné la nécessité de disposer de nouveaux moyens pour identifier les œuvres et assurer un meilleur suivi des droits.

« Nous travaillons au développement de nouveaux outils numériques contribuant à améliorer l'identification des œuvres et à faciliter le suivi des droits, à l'instar d'une application permettant la recherche d'ouvrages à partir de leur Numéro international normalisé du livre (ISBN) », a-t-il indiqué. La version d'essai de cette application était d'ailleurs accessible aux visiteurs au stand de l'Office.Samir Thaâlibi a également évoqué les différents dispositifs mis en place par l'ONDA pour accompagner les créateurs. Il s'agit notamment des aides à la création, du soutien social, de la retraite complémentaire et des prestations médico-sociales.Le responsable a, par ailleurs, insisté sur l'importance de renforcer la coopération entre les pays arabes dans le domaine de la protection des droits d'auteur. « L'action arabe commune permet de dépasser le simple partage d'expériences pour bâtir des approches plus intégrées », a-t-il affirmé. Il a également rappelé les relations de coopération entretenues par l'ONDA avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et la Fédération internationale des organisations gérant les droits de reproduction (IFRRO).La question des contrats d'édition a également été abordée par Chems Eddine Haddad, sous-directeur des affaires juridiques à l'ONDA. Il a rappelé que les œuvres sont protégées dès leur création, tout en recommandant aux auteurs de les déclarer auprès des services compétents. Cette démarche permet notamment de faciliter l'établissement de la paternité de l'œuvre en cas de litige.Il a également expliqué que les contrats d'édition doivent respecter les dispositions légales et préciser plusieurs éléments importants, notamment la durée d'exploitation de l'œuvre, le territoire concerné et les supports autorisés. Ces derniers peuvent être le livre imprimé, le format numérique ou encore le livre audio.Pour les professionnels présents, ces précisions sont essentielles. Un contrat bien établi permet à l'auteur comme à l'éditeur de connaître les conditions d'exploitation du livre et d'éviter les désaccords.De son côté, le président de l'Organisation nationale des éditeurs du livre (ONEL), Mohaned El Djahmani, a insisté sur la nécessité de trouver un équilibre dans les relations entre auteurs et éditeurs. Il a rappelé que les maisons d'édition prennent également des risques financiers dans la production et la commercialisation des ouvrages. La protection des droits ne doit donc pas concerner uniquement les écrivains, mais aussi les professionnels qui prennent en charge la publication des livres. « Il doit y avoir des clauses contractuelles qui protègent l'auteur, mais qui protègent également l'éditeur », a-t-il souligné.L'intervenant a également attiré l'attention sur les difficultés liées à l'utilisation de l'intelligence artificielle générative dans la production des contenus. Avec le recours de plus en plus fréquent à ces outils, la question de l'originalité des textes publiés et de la responsabilité de leurs auteurs devient particulièrement importante.À ce sujet, il a estimé que les contrats devraient prévoir des clauses précises. « Il doit y avoir une clause attestant de la responsabilité de l'auteur quant à ce contenu, afin de protéger l'éditeur d'éventuelles poursuites judiciaires liées à la propriété intellectuelle », a-t-il expliqué.

Autre point soulevé lors de cette rencontre : le manque de connaissances juridiques chez certains professionnels du livre. Yasser Meziane, fondateur de la plateforme littéraire Wakil et agent littéraire, a notamment relevé des insuffisances dans ce domaine, particulièrement au sein des nouvelles maisons d'édition.

S'appuyant sur les réclamations reçues de la part d'auteurs, il a évoqué certaines pratiques qui posent problème. Il s'agit notamment de la publication de manuscrits sans contrat formel ou de situations où les écrivains doivent prendre en charge la totalité des frais d'impression, sans bénéficier d'un partage équitable des droits liés à l'exploitation de leurs ouvrages.

Pour Yasser Meziane, la qualité du contrat reste une condition essentielle pour éviter ce genre de situations et préserver les intérêts de chacun. « Un bon contrat conduit à de bons résultats, garantit les droits des deux parties et assure un processus sans faille tout au long de la réalisation de l'œuvre convenue », a-t-il affirmé.

Il a ainsi appelé les professionnels de l'édition à mieux maîtriser les règles juridiques qui encadrent leur activité et les auteurs à s'informer davantage sur leurs droits avant de confier leurs manuscrits à une maison d'édition.Cette rencontre a permis de revenir sur les difficultés rencontrées par les auteurs et les éditeurs face aux évolutions du numérique et à l'intelligence artificielle. Les intervenants ont surtout insisté sur la nécessité de mieux faire connaître les droits de chacun et de veiller à ce que les contrats soient clairs et respectés. Un moyen de mieux protéger les auteurs, mais aussi de préserver les intérêts des éditeurs.

Le chanteur Athmani s'éteint à l'âge de 81 ans

Le monde de la chanson kabyle perd l'une de ses figures. Le chanteur Athmani, de son vrai nom Mhamed Aït Athmane, est décédé vendredi soir à l'âge de 81 ans, a annoncé la direction de la Culture et des Arts de la wilaya de Tizi-Ouzou. Auteur, compositeur et interprète, l'artiste s'était distingué par une voix reconnaissable et une œuvre riche. Au fil de sa carrière, il a construit un répertoire important qui lui a permis de toucher plusieurs générations et de prendre sa place dans le paysage musical algérien. Originaire du village de Zeknoune, dans la commune d'Ouacif, à Tizi-Ouzou, Athmani a fait ses premiers pas dans la chanson avec deux titres, « Tebghidiyi bghighkem » (« On se plaît ») et « A Rebbi sled a kehkugh » (« Complainte à Dieu »). Ces premières compositions marquent le début d'un parcours qui le conduira à se faire connaître auprès du public. En 1968, il participe à l'émission « Ichenayen u zekka » (« Chanteurs de demain »), animée par Cherif Kheddam sur la Chaîne 2 de la Radio nationale. Il y fait son entrée dans le monde artistique avec la chanson « Tebghidiyi bghighkem », qui rencontre un succès et contribue à faire connaître son nom. Au fil des années, le chanteur se produit dans de nombreux galas publics, notamment dans plusieurs grandes salles d'Alger. Il monte ainsi sur les scènes d'El Mouggar, d'Ibn Khaldoun et de l'Atlas, où il va à la rencontre du public. Au cours de sa carrière, Athmani a enregistré de nombreuses chansons et s'est imposé comme l'une des voix de la chanson kabyle, contribuant ainsi à l'enrichissement du patrimoine musical national.

5E ÉDITION DES JOURNÉES CINÉ-CIRTA

Constantine **remet** le cinéma amateur algérien à l'honneur

Le cinéma amateur algérien est au centre de la 5e édition des journées Ciné-Cirta, dont le coup d'envoi a été donné samedi dernier à la Maison de la culture Malek Haddad de Constantine. Placée sous le thème « Cinéma & Mémoires », cette manifestation entend faire connaître le travail de cinéastes qui ont contribué à l'histoire du 7e art national, sans toujours bénéficier de la reconnaissance qu'ils méritent.Organisée par l'association Numidi-Arts, sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts et en collaboration avec la wilaya de Constantine, cette édition se tient sous le slogan « Le cinéma amateur : l'autre mémoire du cinéma algérien ». L'objectif est de remettre en lumière des œuvres qui restent peu connues du grand public, malgré leur place dans le parcours du cinéma national.

Pour Lounis Yaou, président de l'association Numidi-Arts, cette rencontre est l'occasion de faire découvrir aux jeunes générations une partie du patrimoine cinématographique algérien. Il s'agit notamment de « faire découvrir à la nouvelle génération le répertoire cinématographique algérien, et plus particulièrement celui des amateurs qui compte plus de 90 films ».

Il a également évoqué le parcours d'Ahmed Zir, qui a remporté plus de 40 prix, dont certains décernés à Hollywood. Pour les organisateurs, consacrer une édition à ces cinéastes et à leurs réalisations est « la moindre des reconnaissances ».La programmation de cette édition comprend des projections, des débats, des masterclasses, des rencontres, des hommages, une exposition ainsi que des soirées musicales.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par la diffusion d'une vidéo promotionnelle, un hommage aux pionniers du cinéma amateur et la projection du film « Tahia Ya Didou » de Mohamed Zinet.La formation occupe également une place importante dans le programme. Du 1er au 3 novembre, à partir de 9h30, quatre ateliers sont proposés aux participants.Le premier, consacré à l'art de l'interprétation, est encadré par le comédien Brahim Chergui. Le deuxième, intitulé « Comment faire un film ? », permet d'aborder le langage cinématographique. Le troisième porte sur la réalisation. Ces deux derniers ateliers sont animés respectivement par les cinéastes Saïd Mahdaoui et Mohamed Stiti. Le quatrième est consacré aux techniques du cinéma d'animation et dirigé par Nadia Meflah, directrice artistique.Ces formations sont ouvertes à tous, professionnels, amateurs et simples passionnés du 7e art. Les matinées sont également consacrées à des tables rondes autour de l'histoire du mouvement du cinéma amateur.Les après-midi et les soirées sont réservés aux conférences thématiques et aux activités artistiques. Le programme prévoit notamment la projection du documentaire « Les cinéastes de la liberté », réalisé par Saïd Mahdaoui. Une conférence sur le cinéma numérique est également prévue, suivie de projections de films réalisés par des cinéastes amateurs et de débats avec le public. La journée se poursuivra à 18h20 avec la pièce de théâtre « Silence... ce soir... le spectacle commence ».Le mardi 3 novembre, les activités débuteront par une conférence intitulée « Du théâtre au cinéma : deux visions et une même passion ». De nouvelles projections de films amateurs sont ensuite prévues, avant un concert de fusion musicale programmé à 18h20.Les organisateurs ont également prévu un programme destiné aux enfants et aux jeunes, avec l'objectif de leur faire découvrir le cinéma et de les initier à cet art.Dans ce cadre, le cycle « Ciné-Cirta pour les enfants » a été avancé et se déroule du 29 octobre au 1er novembre à la Maison de la culture Malek Haddad. Des projections interactives sont proposées chaque matin à partir de 10h.Les jeunes ne sont pas en reste. Pour permettre à un public plus large de participer à cette manifestation, des projections suivies de débats sont organisées dans quatre maisons de jeunes de la wilaya de Constantine. Les films programmés sont présentés en arabe et en français.La 5e édition des journées Ciné-Cirta prendra fin mercredi prochain. Une visite touristique des monuments de Constantine est prévue pour les invités de la manifestation.La cérémonie de clôture, programmée à 16h, sera marquée par des hommages, la remise des attestations de participation et la distribution des prix du festival.La soirée se poursuivra à 18h30 avec un concert de musique malouf animé par la troupe Makam. Un dîner traditionnel constantinois, organisé à Dar Bladi, viendra clôturer cette édition.À travers cette programmation, les journées Ciné-Cirta accordent une place particulière aux cinéastes amateurs et à leurs œuvres. Elles offrent également aux jeunes et aux passionnés l'occasion de découvrir différentes facettes du cinéma, de son histoire à ses techniques de réalisation.

Rédaction Culturelle

Trait d'esprit

“Le courage, c’est de ne jamais laisser ses actions être influencées par ses peurs.”

Arthur Koestler

Powerlifting

Ilyès Boughalem intronisé au « Hall of Fame » de la Confédération africaine

L’Algérien Ilyès Boughalem, champion de powerlifting et de développé couché, a été intronisé au « Hall of Fame » de la Confédération africaine de powerlifting, la plus haute marque de reconnaissance de l’instance continentale, a annoncé, dimanche, la Fédération algérienne sur son site officiel. La cérémonie s’est déroulée en marge des Championnats d’Afrique en cours à Potchefstroom, en Afrique du Sud. Cette distinction, réservée aux athlètes ayant durablement marqué leur discipline, récompense plusieurs années de travail, de sacrifices et de résultats probants dans les compétitions africaines, arabes et internationales. Titulaire de records du monde, Boughalem a inscrit son nom parmi les grandes figures des sports de force et contribué au rayonnement du sport algérien à l’échelle planétaire. Une consécration que la Fédération algérienne n’a pas manqué de saluer, estimant que « cette distinction honore non seulement son parcours personnel, mais également l’ensemble de la famille sportive nationale ». Toujours engagé dans les championnats d’Afrique, le champion algérien entend d’ailleurs enrichir davantage son palmarès avant de quitter le sol sud-africain.

779 interpellations lors des manifestations de samedi en France

Quelque 779 personnes ont été interpellées en France samedi, lors d’une mobilisation contre la vie chère, ont rapporté dimanche des médias locaux. Selon l’intersyndicale jeunesse, qui regroupe des syndicats ou des associations représentatives du monde lycéen et étudiant, près de 500 000 personnes ont manifesté samedi en France, dont 200 000 à Paris. Cette nouvelle journée de mobilisation traduit l’élargissement d’un mouvement initialement déclenché à la mi-septembre par des lycéens réclamant davantage de moyens et d’enseignants ainsi que la rénovation des établissements scolaires, avant de fédérer des revendications plus larges autour du coût de la vie et du pouvoir d’achat. La persistance de la contestation intervient dans un contexte de fortes tensions autour du maintien de l’ordre. Les restrictions imposées aux parcours des manifestations, notamment leur éloignement des centres-villes, ont également alimenté les critiques des organisateurs, qui dénoncent des entraves au droit de manifester. Le mouvement pourrait se prolonger dans les prochains jours, plusieurs organisations ayant appelé au blocage des lycées et des universités mardi et jeudi, tandis qu’une journée de grève à l’appel des syndicats est également prévue jeudi prochain.

Tournoi international de Sousse

Quatre médailles pour Ouled El Bahia d’Oran

Les judokas du club Ouled El Bahia d’Oran ont remporté quatre médailles, une en or, une en argent et deux en bronze, lors de leur participation au Tournoi international de judo organisé à Sousse, en Tunisie, les 30 et 31 octobre dernier, a indiqué hier le club. La médaille d’or a été décrochée par Hamza Ould Ferrouk dans la catégorie des moins de 81 kg, tandis que son coéquipier Abderrahim Taleb s’est adjugé la médaille d’argent dans la catégorie des moins de 73 kg. Les deux médailles de bronze sont revenues respectivement à Nourredine El Bachir, dans la catégorie des moins de 60 kg, et à Mohamed Feradj, dans celle des moins de 66 kg. Ces résultats s’inscrivent dans la dynamique ascendante que connaît le club Ouled El Bahia qui, malgré sa création récente, a progressivement réussi à s’imposer parmi les clubs de l’élite du judo, aux niveaux national et international, grâce aux performances réalisées lors des différentes compétitions et manifestations sportives. Au cours des dernières années, le club a également contribué à renforcer les rangs des sélections nationales en fournissant des judokas issus de différentes catégories d’âge. Une démarche qui témoigne de ses capacités à former de jeunes talents et à développer leurs aptitudes techniques et compétitives, tout en contribuant à l’enrichissement du réservoir de l’élite du judo algérien. Le club figure désormais parmi les formations algériennes qui se distinguent sur la scène nationale et internationale, à travers les titres remportés et les nombreuses médailles obtenues. Il s’appuie notamment sur un effectif composé de judokas aux qualités techniques appréciables, à l’image du champion d’Afrique Driss Messaoud, qui compte parmi les figures marquantes du judo algérien.

18e Festival national du chant patriotique

La troupe « Arrej » de Guelma remporte le premier prix



Le Festival national du chant patriotique a clôturé, samedi à Béjaïa, sa 18e édition, après plusieurs jours de prestations qui ont réuni 400 jeunes venus de 17 wilayas du pays. Placée sous le slogan « la chanson patriotique, voix de la jeunesse et message d’appartenance », la compétition s’est tenue du 26 octobre au théâtre régional Abdelmalek Bouguermouh, en écho à la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954. C’est la troupe « Arrej » de Guelma qui a décroché la cymbale de cette édition, empochant au passage le premier prix de 200 000 dinars. Le duo de tête est complété par la troupe Naya Hanine de Laghouat (150 000 dinars) et la troupe El Founoun El Sebaa de Tiaret (100 000 dinars). Des distinctions ont également été remises à toutes les troupes participantes en guise d’encouragement. Au-delà de la compétition, l’événement se veut un espace de rencontre artistique et éducative, fédérateur de la jeunesse algérienne autour des valeurs de mémoire et d’appartenance nationale.

L'EXPRESS

EXPLORATION, PRODUCTION ET INFRASTRUCTURES

Sonatrach : la dynamique d’investissement s’accélère

Sonatrach a poursuivi en 2025 ses efforts d’investissement dans ses différentes activités, avec une enveloppe globale de 1 078 milliards de DA, soit l’équivalent de 7,9 milliards de dollars. Ce montant représente une hausse de 29 % par rapport à 2024, selon le rapport annuel du groupe, qui fait état d’une dynamique soutenue de développement et de la poursuite des programmes d’investissement, malgré un environnement international contraignant.



Dans son rapport pour l’exercice 2025, publié sur son site web, Sonatrach met en avant l’importance de l’effort financier consenti pour accompagner le développement de ses activités. Le groupe précise que les investissements réalisés en Algérie ont atteint 1 078 milliards de DA, en progression de 29 % par rapport à l’année précédente. En dépit des contraintes liées à la conjoncture internationale, le groupe affirme avoir fait preuve de résilience et de capacité d’adaptation, en maintenant le cap de son plan de développement. La mobilisation de ses ressources et la maîtrise de ses activités lui ont ainsi permis de préserver sa dynamique de croissance, tout en poursuivant la réalisation de ses objectifs et le déploiement de ses programmes d’investissement. Avec 69 % de l’enveloppe globale consacrée aux investissements, l’activité exploration-production est demeurée le principal pôle d’engagement financier du groupe. Les opérations menées dans ce domaine ont porté essentiellement sur l’exploration, le développement et l’exploitation des gisements. Les financements ont notamment été orientés vers les projets de Touggourt, Tinrhert, Rhourde Chegga, TFT Sud et Rhourde El Baguel, ainsi que vers les opérations destinées au maintien des niveaux de production. Parmi ces dernières figure le mégaprojet de Boosting de Hassi R’Mel, phase III, étape 2, précise le rapport. Au-delà du renforcement des capacités et de la consolidation du potentiel de production, Sonatrach a également consacré une partie de ses investissements à la modernisation et à la sécurisation de ses infrastructures. Ces opérations visent à améliorer la fiabilité de l’acheminement des hydrocarbures, aussi bien pour répondre aux besoins du marché national que pour honorer les engagements internationaux de l’entreprise. Le groupe a, dans ce cadre, mobilisé des financements pour développer et moderniser ses infrastructures de liquéfaction et de séparation. Parmi les projets concernés figurent la construction d’une nouvelle jetée au port de Skikda et la réalisation d’un nouveau bac de stockage de gaz naturel liquéfié (GNL) au niveau du complexe GL1K. Sur le plan financier, le rapport annuel fait ressortir un chiffre d’affaires global de 5 748 milliards de DA, dont 5 230 milliards de DA réalisés à l’exportation. Sonatrach a également dégagé un résultat net de 603 milliards de DA au titre de l’exercice 2025. Parallèlement à ses investissements dans les activités opérationnelles, le groupe a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie climatique. Celle-ci repose notamment sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l’amélioration de l’efficacité énergétique, la valorisation des gaz associés et le renforcement des dispositifs de management environnemental. Le rapport relève, à ce titre, des progrès significatifs dans la réduction du torchage. Le volume global de gaz torchés s’est établi à 2,61 milliards de mètres cubes standards (Sm^3) en 2025, enregistrant une baisse de 31 % par rapport à 2020.

Y. R.

FONCIER

Nouvelle version du géoportail « Fadaeldjazair » rapproche l’information des citoyens

La Direction générale du Domaine national (DGDN) a lancé, samedi, une version actualisée du géoportail «Fadaeldjazair», un lancement qui coïncide avec la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération nationale. Ce service numérique, accessible sur https://fadaeldjazair.mf.gov.dz, permet désormais aux citoyens et aux professionnels de consulter à distance les informations et documents fonciers via une base de données unifiée et centralisée. La plateforme se distingue notamment par une carte interactive améliorée qui facilite l’exploration des biens, avec une délimitation précise de leur emplacement et de leur environnement géographique. Autre nouveauté pratique : la possibilité d’identifier les infrastructures de proximité (écoles, hôpitaux, mosquées, aéroports) et d’afficher les distances et temps de trajet en voiture, pour mieux situer un bien par rapport à son entourage. Le portail offre aussi la possibilité de demander en ligne un ensemble de documents fonciers, livret foncier, certificat négatif, copies d’actes publiés, fiches d’immeuble ou extraits cadastraux, et de suivre l’état d’avancement des demandes par voie électronique, dans le cadre de la transformation numérique des services liés au domaine national. ■